

ABONNEMENTS :

Édition Quotidienne :	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Édition Hebdomadaire :	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

RÉDACTION : - Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

COMMENT ASSURER
L'UNITÉ NATIONALE ?

NÉCESSITÉ D'AGIR PROMPTEMENT

Ces remèdes indiqués à la hâte, je n'ai pas la ridicule prétention de les donner comme infaillibles, ni d'affirmer qu'ils soient tous susceptibles d'exécution immédiate et intégrale. Il en peut exister de meilleurs; je ne demande qu'à les connaître et à les faire connaître.

Mais ce dont je suis persuadé, c'est que le mal est profond et que le conflit se prépare lentement mais sûrement. J'aurais cru manquer à mon devoir de modeste publiciste si je n'avais signalé les prodromes qui l'annoncent et analysé aussi exactement que possible les sentiments du peuple de l'Ouest à l'égard du Canada de l'Est, de la Confédération et de son gouvernement.

Ces sentiments, en somme, ressemblent singulièrement à ceux des colons anglo-américains du dix-huitième siècle, à qui le parlement impérial imposait son tarif et ses lois de navigation et interdisait la liberté du commerce. Cette politique engendra la révolution, dont le Stamp Act et la taxe sur le thé ne furent que les causes immédiates, la dernière goutte d'eau qui rompit la digue.

Sans doute, il y a, entre les deux cas, deux différences radicales.

La première, c'est que les provinces de l'Ouest font partie de la Confédération et sont représentées dans le parlement fédéral. A leurs griefs matériels ne vient donc pas s'ajouter le sentiment de la sujétion, qui fit crier aux Américains: *No taxation without representation*.

Mais cette circonstance n'est favorable à l'unité du Canada qu'à une condition: c'est que la majorité actuelle de l'Est ne profite pas de sa prépondérance pour ajourner par la seule force du nombre le conflit qui se prépare.

* * *

Du point de vue le plus élevé où se puisse placer l'homme d'Etat soucieux de maintenir l'équilibre économique et l'unité nationale du pays, comme de l'angle le plus étroit qui fait l'horizon du banquier de Montréal ou du fabricant de Toronto, ce serait une erreur profonde de s'imaginer que la question serait réglée parce qu'on aurait remporté une ou deux élections générales en faisant appel aux intérêts protectionnistes de l'Est et au jingoïsme anti-américain.

Il ne faut pas perdre de vue que la population de l'Ouest, et par suite sa représentation au parlement fédéral, s'accroissent plus rapidement que celles des provinces de l'Est. On peut entrevoir le jour très prochain où la députation des provinces de l'Ouest disposera à sa guise du tarif, des transports, des banques, et de tous les problèmes qui l'intéressent. Et qu'on en soit certain, les *Westerners* ne feront qu'un cas fort secondaire des "droits acquis" — des fameux *vested rights* si souvent invoqués par les *hogs* de la haute finance, de la haute industrie et du haut commerce, — surtout s'ils abordent la solution de ces problèmes avec un sentiment de revanche longtemps comprimé.

Ce jour viendra plus tôt qu'on ne le pense, avant même que l'Ouest soit plus peuplé que l'Est, que les députés de l'Ouest soient plus nombreux que ceux de l'Est.

Toute l'histoire du régime parlementaire enseigne qu'une minorité compacte et énergique peut parfois gouverner à son gré. Les députés de l'Ouest ne forment encore qu'une fraction de la députation nationale; mais ils ont prouvé, à plusieurs reprises, qu'ils savent profiter des rivalités entre les provinces de l'Est et leurs représentants, autant que de la faiblesse et des vices du gouvernement par les partis, pour se coaliser et faire triompher les exigences de l'Ouest.

Il ne faut pas oublier que, même dans leurs attitudes les plus radicales, il s'est toujours trouvé un certain nombre de députés de l'Est pour appuyer au nom de convictions, d'intérêts ou de passions identiques. Qu'en sera-t-il le jour où formant la majorité absolue du parlement, la députation de l'Ouest sera élue par un corps électoral en majorité composé d'éléments totalement étrangers au Canada? Croit-on que le souci de l'unité nationale pèsera fortement sur ses attitudes et ses décisions?

Ceci marque la seconde différence, toute à notre détriment, entre la situation des colonies anglo-américaines dans l'Empire britannique, en 1774, et celle que les provinces cosmopolites de l'Ouest occuperont dans la Confédération canadienne d'ici vingt ou trente ans.

* * *

Sous quelque angle qu'on envisage la question, c'est cet aspect de la formation ethnique qui domine tout. Les solutions économiques seront vaines, si les pouvoirs publics n'abordent pas résolument, avec une très grande largeur de vue, et une ferme volonté de la résoudre, cette partie très complexe du problème. C'est la plus importante, et aussi la plus difficile, car elle comporte les données les plus diverses d'ordre moral et intellectuel: elle touche au domaine des races, des nationalités, des affinités et des antipathies ethniques. Et jusqu'ici, le parlement et l'opinion courante l'ont envisagée sous l'angle le plus faux.

Henri BOURASSA.

Le "Soleil"
en colère

Encore fâché, le Soleil. Et c'est

toujours à propos des bonnes routes en général et de la route d'Edouard VII en particulier. Jean Dumont ment effrontément, dit-il.

Parce qu'il rappelle que le renouvellement des routes coûte plus cher que ne le prévoyait le ministre de l'Agriculture? Mais c'est la pure vérité. Que l'on fasse du macadam à \$5,000 du mille en certains endroits, cela est possible, mais que cela vaudra-t-il dans trois ou quatre ans?

Le Soleil voudra-t-il nous dire ce que coûtera la route Montréal-Québec une fois terminée, si les travaux sont bien exécutés du fond à la surface, si l'on fait un chemin pour durer et non pour paraître?

Quant à la route d'Edouard VII, le Soleil ne nie pas qu'elle va coûter cher et que les travaux languissent. Qu'avons-nous dit autre chose? Nous avons même reconnu que la température était partiellement responsable de la durée et du prix de l'entreprise. Mais le Soleil, ministre, voudrait que nous admettions de plus que toute la faute du délai et du coût retombe sur les gens de l'Agriculture. Eh bien non, nous ne l'admettrons pas parce que cela est faux.

Le délai, en ce qui concerne la prairie, est dû uniquement au désir du gouvernement d'avoir une contribution de 25 pour cent du coût total qu'il ne voulait pas ou ne pouvait pas fixer. La municipalité de Laprairie composée de libéraux et de conservateurs a refusé de procéder à l'aveugle et elle a bien fait, nous le répétons. Où en serait-elle aujourd'hui si elle avait accepté la proposition indéfinie du gouvernement? Toute la province entendrait ses protestations et la cause des bonnes routes en souffrirait. Il n'y a rien comme les marchés mal conclus et mal faits pour compromettre le meilleur des projets. Et si le gouvernement l'avait compris dès le début, il n'aurait pas été obligé d'attendre sa loi deux ou trois fois depuis et de revenir à chaque session confesser, en acceptant bribe par bribe ses suggestions, que M. Tellier avait raison de lui reprocher d'entreprendre un projet aussi vaste sans idée d'ensemble.

En résumé, le gouvernement a procédé d'après le principe que les routes ne se feraient qu'en cachant aux contribuables le coût véritable des bons chemins. C'est de l'hypocrisie qui ne peut conduire qu'au désastre et nous l'avons dit. Tant pis si ça ne fait pas l'affaire du Soleil et de son inspirateur. Nous avons vu bien d'autres colères qui ne nous ont ni effrayé ni arrêté.

J. D.

DEMAIN: Le "Devoir" publiera
un article de M. Henri Bourassa
sur le "Péril de l'immigration".

Le "Devoir" publie aujourd'hui la publication d'un nouveau roman: "LE CHOC DE LA VIE", par Jeanne de Coulomb

BILLET DU SOIR.

Journal bien informé.

J'avais mes doutes sur l'existence réelle de ce merveilleux produit intellectuel que devait être "le lecteur qui ne lit que la Patrie." Depuis longtemps, je désirais rencontrer un spécimen de cette espèce intéressante, afin de vérifier ce qu'on m'en avait déjà dit et d'étudier de près cette créature du journal jaune.

O, vous tous qui seriez dans le doute, au sujet de ce rare individu, opérez mon heureuse découverte et ne doutez plus, car je l'ai sous les yeux, en chair et en os et des mieux caractérisés!

Mon voisin, à la campagne, est un homme dépourvu de personnalité, mais, par contre, doué d'une grande nudité. Il n'a que des opinions flottantes, comme la plupart des politiciens de nos jours, qui me font penser au bouchon de liège de la ligne à pêcher qui danse, monte et descend au gré des vagues. A force de gôber des nouvelles, il a pris l'habitude de rester bouche bée, toutes les fois qu'on lui parle de quelque chose qu'il n'a pas vu dans la Patrie; et un "ouais!" moitié d'exclamation, moitié d'interrogation, s'échappe de sa bouche comme une bulle d'air qui monte à la surface de l'eau.

Remarquez bien que je ne fais pas un crime à mon voisin de cet état d'esprit, qui pourrait être tout autre s'il lisait autre chose que le journal de la rue Sainte-Catherine; mais j'en ai, au contraire, grand pitié. Je blâme seulement le journal de lui avoir déformé l'esprit au point de le rendre impropre à toute autre chose que les racontars de la presse à sensation.

Ah! vous croyez que j'exagère? Eh! bien! jugez-en par vous-même. Je vais faire venir ce phénomène devant vous, et vous recueillerez la preuve de mes dires sur ses lèvres mêmes, dans le dialogue suivant:

—Bourassa a un grand succès dans l'Ouest en ce moment, n'est-ce pas?

—Ouais !!!!!

—Tiens! Vous n'avez pas lu ça ?

—Ne... on! Je n'ai pas vu ça dans la Patrie.

—Avez-vous lu, par exemple, dans la Patrie ce curieux cas de télépathie... vous savez, quand elle s'est "adonnée" à pondre, le même jour et presque à la même heure, un article exactement semblable à celui de l'Événement, de Québec, à 160 milles de distance?

—Non!!!... j'ai pas lu...

—Mais, dites-moi donc, vous qui avez la chance de lire la Patrie, à qui en veut-elle quand elle débâture contre les "sauveurs" de la race française au Canada?

—Ché pas, j'ai pas lu ça dans la Patrie!

—Voyons, que je lui dis, légèrement impatient, savez-vous quel était ce millionnaire généreux qui payait la reproduction des articles de la Patrie à 14 sous le pouce carré?

—Ne... on! ché pas, j'ai rien que la Patrie.

—Mais, mon cher ami, vous me distiez, tout à l'heure, que vous lisiez la Patrie parce qu'elle vous donnait toutes les nouvelles; vous voyez bien qu'elle vous en cache la moitié. Pourquoi ne lisez-vous pas un journal vraiment indépendant, qui n'a pas peur de parler?

—Ah! oui... ben... vous savez bien... nous autres, on est pas assez instruits pour lire un journal de même... c'est bon pour des gens instruits comme vous autres...

Quand je vous disais que j'en avais déniché un, un "LECTEUR QUI NE LIT QUE LA PATRIE"!

Alph. DUPETITBOIS.

Pour l'hôpital
Sainte-Justine

Les directrices de l'hôpital Sainte-Justine ont eu hier une double et fort heureuse surprise: deux personnes qui désirent garder l'anonymat ont fait don à l'hôpital l'une de cent, l'autre de cinq cents piastres. Qui voudra être le premier à suivre cet exemple?

De toutes les œuvres qui sollicitent la charité publique, il n'en est pas qui la méritent davantage et qui en appellent plus puissamment à la générosité de ceux qui la connaissent.

Soigner les pauvres petits, les arracher à la mort ou à la longue souffrance qui serait leur partage, c'est bien l'un de nos premiers devoirs. Nous avons déjà dit le bien fait par l'hôpital Sainte-Justine: pour en avoir une juste idée, il faut visiter la maison, il faut voir les petits malades et songer aux infirmes par exemple qu'un traitement approprié mettra en état de gagner leur vie, au lieu de traîner une existence misérable.

L'un des crève-cœur des directrices, c'était et c'est malheureusement encore de refuser des pa-

LES PENSIONS DE VIEILLESSE

Et la législation européenne

L'Angleterre, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, l'Allemagne ont leur système de pension de vieillesse.

Comment fonctionne-t-il?

En Angleterre les projets n'ont pas manqué. Depuis 1885, une vingtaine au moins ont été proposés et discutés. M. Charles Booth en avait un qui aurait exigé, dès le début, un budget de cent trente-cinq millions de piastres.

Finalement, le parlement vota en 1908 le bill des pensions du vieil âge qui fut amendé en 1911 et dont voici les grandes lignes.

Toute personne âgée de 70 ans, résidant en Angleterre depuis 12 ans et dont le revenu annuel ne dépasse pas cent cinquante piastres, a droit aux bénéfices de la loi proportionnellement à son revenu. Exemple: celui dont le revenu annuel est de \$150 reçoit 1 shilling par semaine tandis que celui dont le revenu n'est que de cent piastres reçoit cinq shillings par semaine. Ne peuvent bénéficier de la loi les aliénés, les ivrognes condamnés depuis dix ans ou qui ont habituellement refusé de travailler. La loi est administrée par une commission composée de représentants de l'Échiquier et des conseils de Londres, d'Édimbourg, de Dublin et du ministre des postes. En 1911, le nombre de personnes susceptibles de bénéficier de la loi était de 907,461 et le total des pensions de 43 millions de piastres environ. Le coût d'administration était évalué à 3 pour cent de cette somme.

En Autriche, la loi des pensions du vieil âge date de 1906 mais elle s'est plutôt inspirée du principe coopératif. Elle oblige une certaine classe d'employés gagnant un salaire annuel de \$120 de s'assurer dès l'âge de 18 ans. Les employés sont répartis en six catégories suivant leurs salaires, et le patron doit verser la moitié de la prime des fonctionnaires des quatre premières catégories et les deux tiers de la prime des employés des deux dernières.

Une autre loi de 1908 établit l'assurance pour les petits négociants, les agriculteurs, les agents de commerce âgés de plus de 65 ans, qui, moyennant une prime égale à une contribution de quatre ans, peuvent toucher la pension. Les ouvriers et les serviteurs bénéficient également de la loi, qui oblige aussi les ouvriers et ouvrières à payer une contribution hebdomadaire. En cas de mort, le montant payé retourne aux héritiers et une femme qui se marie reçoit la moitié de la somme qu'elle a versée si sa contribution date de quatre ans. On calcule que dans dix ans les bénéficiaires auront payé 25 millions et que l'Etat aura fourni sept millions.

Six ans auparavant, la Belgique avait voté sa loi sur les pensions de vieillesse qui ajoute la contribution de l'Etat à la contribution volontaire. Les avantages de cette loi sont réservés aux personnes qui contribuent à la "Caisse générale de retraite", institution sous l'égide de l'Etat et allée aux caisses d'épargne. On peut contribuer à partir de 16 ans mais pas plus de \$12 par année. La part de l'Etat est de 12 sous par franc pour les membres nés depuis 1860; de 20 sous pour les membres nés entre 1855 et 1859; de 30 sous, pour les membres nés de 1850 à 1854 et ainsi de suite suivant l'âge. Mais la contribution de l'Etat cesse du moment que la contribution du bénéficiaire suffit pour lui assurer une rente annuelle de \$72. Plusieurs provinces supplémentent en outre la contribution du gouvernement. Ce système fonctionne très bien en Belgique, où, à la fin de 1906, 850,000 personnes s'étaient inscrites à la caisse de retraite. La loi pourvoirait naturellement aux nécessités. En 1906, le chiffre total des pensions payées s'est élevé à 3 millions de piastres.

Dès 1881, Bismarck soumettait aux chambres un projet d'assurance obligatoire qui dut être abandonné pour diverses raisons. La loi actuelle date en réalité de 1889, bien que refondue depuis. Elle oblige tous les ouvriers, journaliers, serviteurs, marins, de s'assurer et de verser la moitié de la prime.

C'est pourquoi elles ont décidé la construction du nouvel hôpital, dont les premières fondations sortent de terre.

Mais, pour construire cet hôpital, pour l'outiller, il faut de l'argent, beaucoup d'argent.

Avant à ceux qui veulent faire de bons placements, des placements qui rapportent joie au donateur et bonheur aux petits.

La Trésorière de l'hôpital vous attend...

O. H.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS
QUÉBEC

VII

L'instruction obligatoire aux Etats-Unis.—
Quelques chiffres

Quels sont les résultats de l'instruction obligatoire aux Etats-Unis? Au RHODE ISLAND: La loi décréta en 1900 la fréquentation des enfants de 5 à 15 ans durant 16 semaines (voir rapport de 1911, p. XLIII). En 1900, la population de 5 à 15 ans était, d'après le recensement, de 82,239 sur lesquels 71,882, soit 87.40 p. c. fréquentaient l'école. En 1910, la population de 5 à 15 ans était de 103,071; 87,893, soit 85.08 p. c., fréquentèrent l'école, ce qui accuse un déficit de 2.32 p. c. (voir rapport de 1911, p. 64), et la présence moyenne était de 69.87 p. c. (voir rapport, p. 44).

Mettons en regard la population des enfants de 5 à 14 ans dans Québec, en 1909-1910 et 1910-1911.

En 1910 (voir rapport 1909-10, p. 22), la population de 5 à 14 ans se répartissait ainsi: garçons, 193,663; filles, 188,486, soit un total de 382,149 sur lequel 341,058 (168,774 garçons et 172,284 filles) ont fréquenté l'école, ce qui donne un pourcentage de 89. La présence moyenne (voir page XX) était de 78.23 p. c.

Les chiffres de 1911 (voir rapport de 1910-1911, p. XXIII) accusent une population de 382,982 pour les 5 à 14 ans, population ainsi répartie: 193,552 garçons — 189,430 filles. Sur ces 382,982 enfants de 5 à 14 ans, 353,199 (174,654 garçons et 178,545 filles) ont fréquenté l'école, soit 92 p. c. La présence moyenne (voir page XXI) a été de 77.53 p. c.

A la page 43 du rapport du Rhode Island, pour 1911, nous constatons que 1,090 enfants de 7 à 14 ans ne sont pas allés à l'école de l'année. A la page 62, rapport de M. Walter E. Ranger, commissaire des écoles publiques, daté du 31 décembre 1910, nous voyons que dans une période de 10 ans, c'est-à-dire que, de 1900 à 1910, le nombre des enfants de 5 à 15 ans n'allant pas à l'école a augmenté de 4,821, ce qui est, ajouté le même rapport, une augmentation de 46 p. c., tandis que l'augmentation de la population scolaire a été de 25 p. c. Il reste vrai, continue plus loin le rapport de M. Ranger, que l'état des dix dernières années est moins satisfaisant que la décennie précédente durant laquelle le nombre des enfants n'allant pas à l'école avait diminué de 1,687.

CALIFORNIE.

La loi d'obligation scolaire de Californie (voir Lois scolaires, 1911, p. 261) atteint les enfants de 8 à 14 ans pour le temps durant lequel l'école est ouverte. La page II du rapport 1908-1910 constate qu'en 1910, d'après le recensement, le nombre des enfants de 5 à 17 ans était de 460,238. Sur ce nombre 383,794 n'ont pas mis les pieds à l'école, soit 17 p. c. En 1909 (voir page X du même rapport), sur 469,472 enfants de 5 à 17 ans, 83,143 ne sont pas allés à l'école de l'année, soit 17 p. c. La présence moyenne en 1910 était de 76.16 p. c. sur l'inscription et 63 p. c. sur la population de 5 à 17 ans (voir page VIII du rapport).

Faisons la comparaison avec Québec sur la population de 5 à 16 ans. En ouvrant le rapport de 1909-1910, à la page XXII, nous constatons que la population de 5 à 16 ans était de 440,152 sur lesquels les enfants qui ont fréquenté les écoles élémentaires, modèles et académiques seulement représentent 374,547. En déduisant de ce chiffre les 7,338 qui avaient plus de 16 ans, nous restons avec un total de 367,209. Il reste donc 72,943 enfants qui ne sont pas allés dans les écoles élémentaires, modèles et académiques, soit 16 p. c. Or, nous savons que les collèges, les écoles normales, annexes aux normales, etc., sont fréquentées par au-delà de 20,000 enfants sur lesquels se trouve un bon nombre de 5 à 16 ans, et que beaucoup d'autres fréquentent des écoles privées. La présence moyenne en 1910 était de 78.23 p. c. sur l'inscription (voir p. XX) et de 66 p. c. sur la population de 5 à 16 ans (voir *idem*). (295,035 de présence moyenne dans les écoles élémentaires, modèles et académiques sur 440,152).

MAINE.

Dans cet Etat les enfants de 7 à 15 ans sont soumis à l'enseignement obligatoire (voir Lois scolaires 1911, p. 18) pour le temps durant lequel l'école est ouverte. La présence moyenne sur l'inscription, avons-nous vu à l'article IV, fut de 74.50 en 1910 et de 75.31 en 1911. A la page 23 du rapport de 1911, nous constatons qu'en 1910-1911, 3,478 enfants de 7 à 15 ans ne sont pas allés à l'école, et qu'en plus 636 en ont été exemptés.

VERMONT.

Population de 8 à 16 ans en 1910: 44,386; ont fréquenté l'école: 41,399, soit 93 p. c. (voir rapport 1912, p. 186-187).

Québec pour la même année (voir rapport 1909-10, p. XX) donnait une population de 7 à 14 ans de 287,481, sur lesquels 274,285 ont fréquenté les écoles élémentaires, modèles et académiques seulement, soit 95 p. c.

NEW-HAMPSHIRE.

L'âge de l'enseignement obligatoire est de 8 à 14 ans (voir rapport 1912, p. 70). A la page 387 du même rapport, la population de 5 à 16 ans donne pour 1911, 37,363 garçons, 37,365 filles, soit un total de 74,728. Comme présence moyenne nous trouvons 48,844, soit 65 p. c. sur la population.

Dans Québec, voir rapport 1910-1911, la population de 5 à 16 ans est de 450,619 (p. XXIII); la présence moyenne dans les écoles élémentaires, modèles et académiques fréquentées par les enfants de 5 à 16 ans est de (p. XXI) 167,168 pour les écoles élémentaires, 86,758 pour les écoles modèles et 47,752 pour les écoles académiques, soit un total de 301,678 enfants représentant 67 p. c. sur la population de 5 à 16.

MASSACHUSETTS.

Cet Etat a l'instruction obligatoire (voir Lois révisées 1901, pp. 41 et suiv.). La loi oblige tous les enfants de 7 à 14 ans à fréquenter l'école pendant le temps qu'elle est ouverte. Or, quelle fut en 1910 et 1911 la fréquentation des enfants de 7 à 14 ans?

En 1910 (voir rapport 1912, p. 53-54), la population de 7 à 14 ans est de 410,385; ont fréquenté l'école, 343,315, soit 83.65 p. c. En 1911, (voir même rapport, p. 56-57), la population de 7 à 14 ans est de 415,408; ont fréquenté l'école 347,819, soit 83.72 p. c.

Pour la même population, Québec a la fréquentation suivante: (voir rapport 1909-1910 pour l'année 1910, p. XXII): 7 à 14 ans, 145,410 garçons et 138,760 filles, soit un total de 284,170, sur lesquels 135,525 garçons et 138,760 filles, soit un total de 274,285 représentant 95 p. c., ont fréquenté l'école.

En 1911 (voir rapport 1910-1911, p. XXIII), la population de 7 à 14 ans était de 146,418 garçons et 143,756 filles, soit un total de 290,174; ont fréquenté l'école: 138,842 garçons et 142,037 filles, soit un total de 280,879 ou 96.7 p. c. de la population totale.

Hervé ROCH.

A l'heure où nos frères de la Saskatchewan s'insistent, non pas pour réclamer ce qui ne leur appartient pas, mais pour faire respecter des droits incontestables, ils glanteraient sans doute les tirades agiles et les sermons flasques des conciliateurs à outrance, fort pressés de prêcher la conciliation à ceux qui veulent proscrire le français de huit provinces canadiennes.

Un député d'Ecosse, français du côté maternel, disait hier à un journaliste montrealais: "Je crois que nous parlons le français mieux que vous, mais votre parler a un charme qui plaît. C'est du terroir, sans doute, mais c'est celui qui a dû français dans les veines et ne peut être réjoui en entendant parler les vieux patois de la Bretagne et de la Normandie?"

C'est à croire que le journal canadien-français qui rapporte cette conversation avait envoyé un expert en patois. Il n'y en a guère dans certains journaux, où, d'habitude, l'on se contente de parler et d'écrire le français, sans patoisier.

Le Veilleur.

DANS LE Monde Ouvrier

PITIE POUR LES FAIBLES

Les organisations du travail, entre autres mérites trop souvent méconnus, ont, du moins, celui-ci que tout le monde se plaît à leur reconnaître: elles viennent au secours du faible. C'est en effet, sous l'effet de leur impulsion, plus puissante qu'on ne croit, généralement, que furent adoptées, dans tous les pays, les lois de protection pour les travailleurs et spécialement, les lois qui ont réglementé, tout en les adoucissant considérablement, les conditions du travail pour les femmes et les enfants, dans les manufactures. Au Canada, et particulièrement à Montréal, on a encore présent à la mémoire, la belle campagne que fit la Fédération des ouvriers textiles du Canada, pour forcer les pouvoirs publics à imposer, dans les manufactures de lainage et de cotonnades de la province, la loi des 55 heures par semaine. Aux gens distraits ou inattentifs, cette loi pourra paraître une mesure de peu d'importance; et cependant, que de temps, que de larmes, que d'efforts il a fallu pour la faire adopter! Enfin, on a réussi, parce qu'on a beaucoup travaillé, et que le sentiment public était en faveur de cette loi, pleine d'humanité.

Cependant, il est une classe de faibles auxquels personne, dans les hautes sphères des autorités publiques ne semble avoir encore songé: ce sont les femmes et les enfants qui gagnent leur vie dans les magasins. Ce travail n'est pas moins dur, à bien compléter, que dans les manufactures. Constantement debout, l'esprit toujours en éveil ayant affaire à un public de clients qui se renouvelle sans fin, et qui n'est pas toujours des plus faciles à satisfaire, des femmes, des jeunes filles, des enfants fournissent de ce dur travail, des journées qui sont parfois de 14 et de 15 heures, sans désemparer. Quelle constitution, même la mieux trempée, peut soutenir, longtemps du moins, un tel assaut? Nous ne parlons pas pour aujourd'hui, des rigueurs du travail à domicile, ni de l'atelier de famille, que la loi semble elle-même impuissante à réglementer et qui font bien plus de victimes, dans les rangs des travailleurs, que la guerre ou la peste. Mais que fait-on pour les femmes et les enfants employés dans les magasins?

La première loi protectrice de cette classe de travailleurs vint enfin d'être adoptée, en France. Il est vrai qu'elle était en discussion devant la chambre des députés depuis VINGT-CINQ ans! Tellement on paraît peu pressé, à Paris comme ailleurs, quand il s'agit d'une loi de protection ouvrière!

Cependant, elle fut à la fin votée, à l'unanimité, et voici la teneur: Article premier. — Il est interdit d'employer aux étalages extérieurs des magasins et boutiques des garçons âgés de moins de quatorze ans et des jeunes filles âgées de moins de seize ans.

Les garçons de quatorze à dix-huit ans et les jeunes filles de seize à dix-huit ans ne peuvent y être employés pendant plus de six heures par jour. Ils doivent être par postes de deux heures au plus, séparés par des intervalles d'une heure au moins.

L'emploi des enfants de moins de dix-huit ans et des femmes de tout âge aux étalages extérieurs, visés par le paragraphe premier, est interdit d'une façon absolue après 9 heures du soir ou lorsque la température est inférieure à 0°.

En cas de froid, des moyens de chauffage suffisants seront aménagés pour les employés dans l'intérieur de l'établissement.

Article 2. — Les chefs d'établissement doivent être en mesure de présenter, à toute réquisition des inspecteurs, un bulletin de naissance pour chacun des enfants de moins de dix-huit ans qu'ils emploient.

Article 3. — Le ministre du travail et de la prévoyance sociale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au «Journal officiel» et inséré au «Bulletin des lois».

On peut se demander maintenant si, au Canada, il ne serait pas possible de faire aussi bien, ou même mieux.

LES VRAIS UNIONISTES

Continuant sa campagne courageuse en faveur de l'étiquette unioniste, M. B. Drolet, un des ouvriers les plus en vue du travail organisé de Montréal, adresse, par l'intermédiaire du «Devoir», les conseils suivants, aux membres des unions ouvrières:

«L'étiquette unioniste réunit les intérêts de tous ceux qui cherchent l'amélioration des conditions industrielles par l'abolition du travail à domicile, de l'atelier domestique, des manufactures insalubres, du travail de nuit, du travail des prisonniers, du travail des enfants et des Chinois. Donc, unioniste, puisque le remède est trouvé à tous ces maux, unissons nous tous dans une même pensée, et faisons-nous un devoir sacré de toujours demander et de toujours exiger l'étiquette de l'Union, partout où il nous en sera fourni l'occasion et ne craignons pas; si nous exigeons toujours l'étiquette sur tout ce que nous achetons, nous n'aurons jamais à subir les reproches de notre conscience. Nous sommes convaincus qu'il y a un assez bon nombre d'unionistes sincères qui s'efforcent d'acheter des produits revêtus de l'étiquette de l'Union; cependant, ils croient qu'en achetant, de préférence, de ces produits revêtus de l'étiquette, que c'est tout ce que leur devoir de syndiqué leur commande, en faveur de cette marque syndicale. Ils se trompent. Ils doivent, en plus, faire des efforts pour l'importance aura pour effet de propager l'idée de l'étiquette de l'Union dans tous les milieux, afin de mettre en pratique nos véritables principes de solidarité, il ne suffit pas que nous allions acheter, dans les maisons connues pour vendre des produits revêtus de l'étiquette unioniste. Mais il faut, de plus, aller les demander dans les maisons qui ne les ont pas en vente. Alors, par la propagation de l'étiquette, on parviendra toujours à créer une telle demande de produits qui la portent, que le marchand détaillant se verra forcé de tenir ces produits en vente. Conséquemment, l'étiquette unioniste est la méthode la plus économique de propagande unioniste. Coûtant peu et rapportant beaucoup, elle rappelle aux unionistes leurs devoirs vis-à-vis les uns des autres, et est un guide dans l'accomplissement de ces devoirs.

REUNIONS POUR CE SOIR

départ samedi du mois.

AU TEMPLE DU TRAVAIL:

— Union des ouvriers boulangers.
— Union des charpentiers.

A LA SALLE ALLIANCE

NATIONALE:

— Union Typographique Jacques-Cartier.

L'affaire Lalumière

ELLE A ETE REMISE DE NOUVEAU JER. — AUDITION DU TEMOIGNAGE DE M. LEPAGE.

L'affaire Lalumière est encore remise à plus tard. Ce n'est que jeudi prochain que l'on continuera de procéder. Hier matin, M. Edmond Lepage, courtier en immeubles, et plaçant dans cette cause, a rendu son témoignage devant M. Leet, magistrat de police, dans la chambre de M. Leflamme. M. Lepage déclara qu'il ne connaissait Lalumière que de nom et par ce qu'en avaient dit les journaux. La raison qu'il a poussé à porter une plainte contre Lalumière, c'est qu'il assistait, aux Communions, aux discours de MM. Borden, Doherty et Laurier, au cours du débat sur l'élection d'Hocheville et sur les événements auxquels elle a donné lieu. M. Leflamme lui demanda s'il a entendu ces messieurs dire que Lalumière était un parjure. Le témoin répond affirmativement.

M. Leet lui demanda, à son tour, s'il a eu une connaissance personnelle de ce qu'on reproche à l'accusé, dans la plainte. M. Lepage répond en disant qu'il sait que Lalumière a fait un affidavit par lequel il déclarait avoir essayé d'extorquer de l'argent et des faveurs de M. Louis Coderre, secrétaire d'Etat. Il a vu cet affidavit dans les journaux et plus tard dans le *Herald*.

M. Leflamme Germain, défenseur de Lalumière, demanda au plaignant s'il a quelque animosité contre l'accusé. A quoi M. Lepage répond: «Pas du tout.»

«Vous est-il indifférent que le garçon lui-même reste en prison?» — «Loin de là,» fit la réponse.

Le téléphone au Canada

LES STATISTIQUES OFFICIELLES INDIQUENT QU'IL Y A 400,000 APPAREILS REPARTIS DANS LE DOMINION.

Ottawa, 26. — Les habitants du Canada se servent en fort grand nombre du téléphone. On en compte maintenant 400,000. En une année 201,843 nouveaux appareils ont été installés.

Les statistiques publiées par le service des téléphones et télégraphes du département des Canaux et des Chemins de fer, pour l'année fiscale, prouvent l'augmentation remarquable de l'usage du téléphone dans le Dominion, et la prospérité sans cesse croissante du pays.

Le nombre des compagnies en opération aujourd'hui est de 683, une augmentation de 146 compagnies sur l'année dernière. La province d'Ontario seule en compte 369. La Saskatchewan arrive mauvaise seconde avec 206 et Québec qui occupe la troisième place n'en a que 62.

L'actif de ces compagnies est de \$46,276,851.74 — une augmentation de plus de six millions sur l'année dernière.

Plus d'un million de milles de fils téléphoniques sont maintenant en usage dans le Dominion. C'est plus de 200,000 milles que l'année précédente. Ontario seule a un réseau de plus de 400,000 milles, tandis que Québec, château-fort de la «Bell Telephone Company», n'a que 200,000 milles de fils.

Il y a présentement, dans le Dominion, plus d'un million de fils téléphoniques par 8 personnes.

Des 400,000 téléphones en usage, 172,000 le sont dans Ontario.

Feu l'abbé L. M. Prud'homme

Un apôtre, un éducateur et un religieux modèle.

Détroit, Mich., 26. — Le diocèse de Grand Rapids, Michigan, vient de perdre dans la personne de l'abbé L. M. Prud'homme un des prêtres les plus aimés et estimés de l'Etat du Michigan. Au soir du treize juillet, après une journée bien remplie, il tomba comme un soldat au poste du devoir. N'ayant pas de vicairie, il avait célébré deux messes, fait deux sermons remarquables, chanté les vêpres, administré le baptême à un adulte, visité à 10 h. 30 p.m. un vieillard moribond qu'il avait baptisé le jeudi précédent et au moment où il s'apprêtait à prendre un repos mérité il fut frappé par une attaque d'angorine et rendit sur les 11 h. 30 sa belle âme à son Créateur, en présence du Rév. P. Steffen. Ses funérailles ont eu lieu à Manistee le 16 courant. Soixante-dix prêtres de toutes les parties du Michigan et un concours immense de fidèles de toutes les paroisses se pressaient dans le temple pour rendre un dernier hommage à celui qui était si cher à tous. En l'absence de Mgr Richter, le Grand Vicairé du diocèse, l'abbé M. J. Gallagher, officiait, assisté des abbés J. L. Poulin, curé de Notre-Dame de Bay City, et Timothy Luby, curé de St. Morris. L'abbé Joseph Barrette, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Carleton Place et le Grand Vicairé proclameront dans d'éloquents panegyriques, l'un en français et l'autre en anglais les qualités sociales et les vertus éminentes du défunt. Ils insisteront sur les sacrifices qu'il s'est imposés pour donner à la jeunesse une éducation chrétienne et sur son affabilité qui avait attiré à la pratique de la religion des centaines de personnes qui n'étaient pas de notre croyance. M. Prud'homme était né à Lavallée, le 22 juin 1859.

Après avoir fait de brillantes études classiques au collège de l'Assomption, il entra en 1881 au Grand Séminaire de Montréal et était ordonné prêtre par Mgr Edouard Charles Fabre le 22 décembre 1894 pour le diocèse de Grand Rapids. Il fut d'abord envoyé comme vicairé à Traverse City, puis le 9 août 1895 il recevait sa nomination à la cure de Cadillac avec mission de grouper les catholiques des comtés de Wexford, Oceola, Missaukee, Benzie et Kalkaska. Le 22 février 1905 il était promu à la paroisse canadienne de la Sainte-Famille à Saginaw, et en juin 1911, il passait à celle de Sainte-Marie de Manistee.

Les églises de Frankfort, de Cadillac, de Lake City, la restauration de l'église de Manistee, et plusieurs chapelles restent les monuments de son zèle apostolique.

Un hôtel de \$10,000,000

Il s'appellera le «Baltimore» et sera situé en plein New-York.

New-York, 25. — Le dernier hôtel construit à New-York est le Baltimore qui est presque terminé. Cet édifice s'élève à l'endroit où se trouvait autrefois le fameux pâturage des chevaux du colonel Vanderbilt. L'hôtel coûtera dix millions.

Les devis ont été faits avec une science remarquable. Il n'y a pas eu d'excédent de dépenses en aucun cas. L'hôtel entrainera donc un coût de dix millions, pas un sou de moins et pas un sou de plus. Le Baltimore est loué pour une période de quarante ans à un loyer total de près de \$20,000,000. L'ameublement sera luxueux. On peut avoir une idée de l'argent dépensé dans l'aménagement par les chiffres suivants:

Lingerie	\$150,000
Mobilier	225,000
Argenterie	120,000
Faïence	100,000
Literie	75,000
Vins et cigares	100,000

Naturellement, il faut une petite armée pour le service d'un hôtel de dix millions. Le Baltimore aura deux cents garçons, 150 chefs et cuisiniers, 100 chausseurs, 100 femmes de chambre, 50 mécaniciens sans compter les gérants, les assistants-gérants, les commis, les comptables, les courtiers et les gardes-malades. Le tableau de distribution emploiera vingt-cinq personnes.

Le Baltimore aura deux ou trois originalités. Il est construit tout près de la gare du New-York Central et il y aura 15 wagons souterrains qui transporteront les voyageurs directement du train à l'hôtel. Il y aura une salle pour les hommes d'affaires seuls qui ne sont jamais troublés par les frou-frous des robes de femmes.

Le Baltimore sera aussi un des plus grands hôtels du monde entier. Il aura un millier de chambres et 23 étages au-dessus du sol. Il y aura naturellement les bains tous ordinaires des grill rooms, les grandes et les petites salles à manger, des jardins aériens, des serres, des salles de club et de bal. Une sera ombragée par

CARACTERISTIQUES DE LA VOITURE ABBOTT-DETROIT

Démarrreur électrique

Sa simplicité vous surprendra. — Le démarreur Abbott-Detroit consiste dans un moteur électrique construit dans le côté de la boîte à manivelle et est relié à l'axe d'entraînement par des engrenages indépendants, renfermés dans le compartiment régulateur de la boîte à manivelle. Cette construction assure un huilage parfait.

Beau fini

Nous nous servons de corps de voiture en aluminium, ils sont légers mais forts, chaque carrosserie, est finie avec vingt-quatre couches de peinture, ce qui donne un fini merveilleux. Les roues sont finies en noyer blanc naturel. Le tablier est recouvert de cuir.

Allumage

L'allumage se fait par le magneto et les batteries et absolument isolé du moteur, du démarreur et de la dynamo d'éclairage. On ne peut trouver cela que dans les voitures Abbott-Detroit.

Capitonnage

Capitonnage de douze pouces et cuir de très haute qualité travaillé à la main, coussins roulés Turcs.

Ressorts suspendus

La construction du ressort Underslung de l'Abbott est une des caractéristiques de la voiture 1913 et augmente de cinquante pour cent la facilité de roulage de cette voiture.

Ces ressorts empêchent le balancement excessif de côté et enlèvent tout danger de verser.

Eclairage électrique

La dynamo pour l'éclairage n'est pas combinée avec le démarreur, mais est entièrement séparée et est une unité indépendante et de ce chef, il est impossible d'avoir des courts circuits.

Equipe complet sur tous les modèles

Générateur pour l'éclairage électrique, lampes d'avant, de côté et d'arrière, une jante Booth démontable supplémentaire, support pour pneus, lumières électriques au tablier et lampe d'inspection, capote avec rideaux Jiffy, coupe-vent, velocimètre et horloge à combinaison.

RAPPELEZ-VOUS QUE TOUTES LES ABBOTT-DETROIT
SONT GARANTIES POUR LA DUREE DE LA VOITURE

Victor LEVESQUE

AGENT.

1 à 7 rue BREBOEUF, coin Parc Lafontaine

L'Ecole Commerciale Lalime Limitée

DE SAINT-HYACINTHE

Extrait d'une autre lettre de félicitations adressée à M. B. Lalime, principal de l'Ecole Lalime, au sujet de la compétence de ses élèves.

Je dois vous dire que j'ai en et que j'ai encore de vos élèves dans mon bureau qui me donnent entière satisfaction. Ces élèves ont absolument les qualifications pour remplir les fonctions qui leur sont assignées.

J. G. AVARD,
Courtier d'Immeubles,
Montréal.

Montréal, 21 avril 1913.
Demander le prospectus de
L'ECOLE COMMERCIALE
PRATIQUE LALIME, LIMITEE
Saint-Hyacinthe, P. Q.

AVEC Un Dollar vous pouvez vous acheter un Compte d'Épargne «Débentures Hypothécaires». Payez quand — et comme vous voulez. N'acceptez plus 3% — Doublez votre revenu — c'est doubler votre épargne. Actif \$3,000,000.00. Livret mailé gratis à n'importe quelle adresse.

MARCEL TRUST CO. LIMITED, MONTREAL.

ANNEAUX DE MARIAGE

Le plus beau choix en or solide: —
10K. de \$3.00 à \$7.00
14K. de \$5.50 à \$11.50
18K. de \$8.50 à \$13.50
Tout anneau acheté chez moi est garanti.

J. A. EMOND
Horloger, bijoutier et opticien
245 STE-CATHERINE-EST.
Tél. Bell 4136.

ciatement pour le président pouvant être isolé du reste de l'hôtel et relié au train souterrain par un service d'ascenseur spécial.

Il est à noter que le Baltimore a pris un soin spécial d'aménager pour ses employés des salles de bain, des salons, des salles à manger, etc. C'est un signe des temps.

Il poursuit J. H. Roberts

Si John H. Roberts dépense en Angleterre, tout l'argent que lui ont donné avant son départ ses admirateurs et ses amis, il se trouvera devant le quart d'heure de Rabelais à son retour.

Riley Hurn, gérant du magasin Semi-Ready de la rue Sainte-Catherine, lui réclame par voie de justice, \$45,000.

M. Hurn dit que M. Roberts lui a donné un billet pour ce montant; et que la banque à laquelle il l'a fait changer l'a présenté à l'expiration sans pouvoir se faire rembourser.

La banque mit l'affaire aux mains de son avocat.

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par «La Publicité» (à responsabilité limitée), Henri Bourassa, directeur-gérant.

LE SUMMUM de la PERFECTION

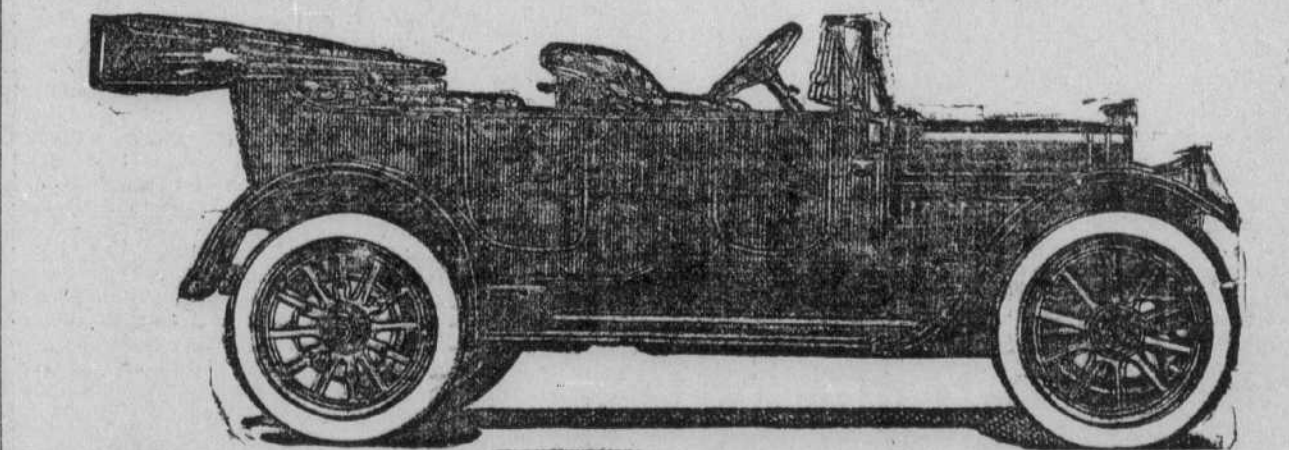


POUVOIR --- CONFORT
--- DURABILITE

Notre «Cadillac» 1913
est de 50 p. c. Meilleure

La voiture faite pour nos routes, possédant autant de pouvoir, autant de confort, autant de luxe et aussi durable que les voitures se vendant le double de son prix, les centaines de clients satisfaits en 1912 en sont une preuve convaincante.

Le nouveau démarreur Delco en fait la voiture idéale pour les dames, — plus facile à mettre en route — plus facile à conduire — en un mot plus de plaisir à faire de l'automobilisme.



AUTO DE TOURISME A 5 PLACES

ROUSSEAU FRÈRES Limitée

Tél. Main 7722 174 rue SAINT-ANTOINE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

AVIS est par les présentes donné aux entrepreneurs qu'une extension de temps jusqu'au lundi 28 juillet courant leur est accordée pour la préparation de leurs soumissions, en rapport avec la construction du Collège de Saint-Romuald de Farnham, P. Q. Les dites soumissions devront être déposées au bureau de M. J. E. O. Demers, N.P., secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire de Saint-Romuald de Farnham, à 7 heures p.m. le 28 courant.

VIAU & VENNE,
Architectes,
76 Saint-Gabriel, Montréal.
Tél. Main 2714.

Suicide d'un courtier

(Service particulier)
New-York, 25. — Robert Schroeder, agent de change très à l'aise, s'est suicidé aujourd'hui en respirant du gaz, de la même façon que sa femme a mis fin à ses jours il y a un an.

VOL -- Magasins et Résidences Assurez-vous à

LA PREVOYANCE

CAPITAL . . \$500,000.00

AUSSI -- ACCIDENTS, MALADIES, GLACES, GARANTIE DE FIDELITE, GARANTIE DE CONTRATS, RESPONSABILITE PATRONALE

ASSURANCE D'AUTOMOBILES

Bureau chef : 160 rue St-Jacques, Montréal.

Tél. Bell : Main 1626

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORPS
SUIV. ENFANCE. SANS DOULEUR
EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
A. J. LAURENCE, MONTREAL

PATENTES
PIGEON, PIGEON & DAVID
714 RUE ST-JACQUES, MONTREAL, TEL.

DOMINION COAL CO.
LIMITED
MINEURS ET EXPEDITEURS
CHARBON DOMINION pour VAPEUR

Criblé, brut (run mine), mélange (slack)
Pour renseignements s'adresser aux
BUREAUX DE VENTES
112 rue St-Jacques . . . Montréal
Téléphone Main 402

REGENT BANK LTD

CAPITAL SOCIAL \$70,000 (P. 1,750,000)
SEULE BANQUE D'EMISSION EN ANGLETERRE
CONSTITUEE EN SOCIÉTÉ. Toute industrie justifiant de bénéfices
peut obtenir un prêt à 4 1/2 % par an. Londres, 8, Abchurch Lane.

ECRIRE : 86 RUE SAINT-DENIS, CHAMBRE 2, MONTREAL

M. Joret, ingénieur de : The Robinson Co., Limited, of London, avec l'autorisation de cette société.

UNE VENTE D'ETE A BON MARCHÉ DE PIANOS

Les pianos usagés suivants aux prix mentionnés ci-dessous représentent probablement des valeurs comme l'on en a jamais vues jusqu'ici à Montréal. Vous et nous vous ferons voir ces instruments.

Heintzman & Co., Piano queue, petit format, aussi bon qu'un neuf par l'apparence et la tonalité. A coûté \$750. Maintenant . . . \$500
Piano Automatique Heintzman & Co., 88 notes muni de tous les perfectionnements modernes et avec le célèbre mécanisme en aluminium. Cet instrument est absolument neuf et il n'a servi que pour des démonstrations. Prix régulier \$825. Prix de vente . . . \$775
Piano Droit Chickering, belle caisse en acajou, l'ier \$725. Prix de vente . . . \$525
Piano neuf et une très belle occasion. Prix régulier \$725. Prix de vente . . . \$525
Piano Droit C. W. Lindsay, caisse en acajou, trois pédales, presque neuf, et un très joli instrument. Prix régulier \$825. Prix de vente . . . \$265
Piano Automatique Pianola, en parfait ordre . . . \$100
Piano Carré Heintzman & Co., 7-13 octaves — un très bon instrument. Prix de vente : \$125
Piano Carré Schiedmeyer & Co., 7 octaves. Très joli instrument . . . \$70
Très joli Orgue Bell . . . \$65

Aussi plusieurs autres pianos automatiques, pianos ordinaires et orgues à des prix d'occasion. Des conditions très faciles de paiement peuvent être accordées pour l'achat de l'un des instruments ci-dessus.

C. W. LINDSAY Limited

Magasin principal: 512 STE-CATHERINE OUEST.
Succursale de la Partie Est: 394 STE-CATHERINE EST.
Magasins aussi à Ottawa, Québec et Brockville.

Ne manquez pas de voir notre grand département des Victrolas

LES PLANTES D'APPARTEMENT

Un irrésistible besoin, un sort de nostalgie de la vie ancestrale pousse l'homme à se rapprocher de la nature. Quand il ne peut aller à elle, c'est elle qu'il fait venir à lui. De là l'usage d'introduire, fleurs et plantes dans la décoration de nos demeures. Et cet usage est vieux comme le monde; on le retrouve chez tous les peuples. A travers toutes les civilisations: "O brahmane vénérable, dit la femme des Vedas, apporte-moi le bassin d'or où j'ai planté le lotus bleu, la fleur couleur du ciel qui rend moins amères les tristesses de l'amour."

Ce goût de la décoration florale de la "domiciliature", ainsi qu'on l'a nommée, s'est démocratisé, comme toutes les choses de luxe. Aujourd'hui le humble pot de giroflées dans les plus humbles demeures.

Il n'est donc pas sans intérêt de rechercher quelles plantes se prêtent le mieux à cette destination et comment on peut les adapter aux exigences du milieu.

Et, d'abord, existe-t-il des plantes d'appartement?

A vrai dire non. Il n'y a pas de plantes d'appartement, pas plus qu'il n'y a d'oiseaux de volières ou de poissons d'aquarium à dit avec raison, M. Henri Blouet. Les plantes vivent dans l'air comprimé des maisons "quique" et non "parce que".

Voyons donc quelles sont celles qui peuvent vivre quelque placées dans les conditions anormales et comment les soins attentifs peuvent suppléer à tout ce qui leur manque.

Ce qu'il faut chercher, avant tout, quand on achète des plantes d'appartement, ce sont des individus robustes, susceptibles de résister au régime anormal de la prison qui les attend.

On ne choisira donc que des plantes saines, trapues, vigoureuses. Les feuilles luisantes et d'un beau vert annoncent une santé prospère; au contraire, les arbrustes dont les feuilles commencent à jaunir ou sont parsemées de taches devront être écartées. Ces stigmates dénotent, en effet, la présence d'insectes qui travaillent à la destruction de la plante.

Mais ces précautions ne suffisent pas. La plante la plus robuste transportée dans un appartement dont la température moyenne oscille autour de dix degrés ne tardera pas à dépérir. Il faut qu'elle soit acclimatée, préparée à cette transition. L'acheteur devra donc s'enquérir des conditions dans lesquelles la plante a été cultivée et ne pas lui imposer un brusque changement de température auquel la plupart ne résisteraient pas.

Cette précaution prise, il n'a plus qu'à donner à sa fragile pensionnaire les soins qui lui conviennent.

Une question délicate est celle de l'arrosage. Quelle quantité d'eau donner aux plantes d'appartement? C'est là un point qui préoccupe toujours la maîtresse de maison. Pas assez d'eau, la plante s'étiole et meurt; trop d'eau, elle pourrit. L'excès d'arrosage ne cause pas moins de mécomptes que son insuffisance. L'eau devra être distribuée régulièrement. Gardez-vous de faire comme ces imprévoyants qui, ayant oublié un jour d'arroser leurs fleurs s'empressent, le lendemain, de leur donner la ration double. Noyez les plantes pour les désolater et ne pas laisser dans le récipient l'eau qui s'y répand par le drain: elle ferait pourrir les racines.

La température de l'eau a également son importance. Ne l'employez pas trop froide, principalement en hiver; servez-vous d'eau à la température de la pièce et donnez-en modérément. La plante, en effet, ne réclame pas la même quantité d'eau à l'époque des grands froids qu'à l'époque où la vitalité qu'elle imprime au printemps ou l'été, alors que les organes sont en pleine

activité. Ne perdons pas de vue d'ailleurs que d'une façon générale, la végétation est plus lente dans les appartements que dans les serres. L'arrosage, par suite, doit s'y faire moins abondamment.

Mais ce n'est pas seulement par ses racines que se nourrit la plante. Ses organes aériens concourent aussi à sa nutrition. C'est au moyen de ses feuilles qu'elle s'assimile l'acide carbonique de l'air. Mais, pour cela, l'action de la lumière est nécessaire. Vous n'avez pas été sans remarquer qu'une plante placée à proximité d'une fenêtre se courbe du côté d'où vient la lumière. C'est si vrai que, pour empêcher sa déformation, on doit fréquemment modifier son orientation. Donnez donc de la lumière à vos plantes puisque l'instinct elles le réclament. Mais n'allez pas jusqu'à les exposer aux rayons éclatants du soleil. Ce serait risquer de les griller.

Enfin, est-il nécessaire de le dire, la plante a besoin d'air. C'est son élément. Elle s'étiole à la chaleur sèche de nos demeures où les calorifères conspirent contre la santé de tous les êtres. C'est une erreur de croire que les plantes dites tropicales se plaisent dans les locaux surchauffés. La température qui leur convient varie suivant les espèces, mais l'air confiné de nos demeures leur est pernicieux.

On devra les mettre en contact avec l'air extérieur dès qu'un temps doux et sans brouillard le permet. Les sortir est encore le mieux, en ayant soin d'éviter les trop brusques changements de température. Si on ne peut les exposer en plein air, on ouvrira les fenêtres et les préservera toutefois des courants d'air, dont les effets sont désastreux.

Les plantes sont, on le voit, des êtres impressionnables et sensibles qui exigent de grands ménagements. Quiconque désire leur gracieux voisinage doit bien se pénétrer de leurs besoins, j'allais dire de leurs aspirations, apprendre à connaître les préférences de chacune et s'efforcer de les satisfaire.

Les plantes vertes susceptibles de concourir à la décoration de nos demeures sont nombreuses. Parmi elles, le palmier tient certainement la première place. Robuste et tolérant, il est un hôte très conciliant, toujours prêt à se plier aux circonstances et à faire bon marché des petits ennuis de l'existence. Aussi est-il très recherché. Qu'il s'agisse de garnir une serre, de décorer un escalier, ou d'habiller un salon, il est de toutes les fêtes, partout où il y a un monument à inaugurer, un centenaire à célébrer, on le voit arriver la mine épanouie, le geste protecteur, et sa présence n'est pas moins nécessaire à ces solennités que les flots d'éloquence officielle.

Il existe de nombreuses variétés de palmiers. Sur laquelle doit-on porter son choix? Cela dépend des circonstances, du climat et de l'effet décoratif qu'on se propose d'obtenir. Nous pouvons indiquer entre autres:

Le "phoenix", cultivé en plein air dans la Midi de la France. Très ornemental avec ses tiges élancées, peu de décor, un escalier, c'est à lui qu'on s'adresse. Il est de toutes les fêtes, partout où il y a un monument à inaugurer, un centenaire à célébrer, on le voit arriver la mine épanouie, le geste protecteur, et sa présence n'est pas moins nécessaire à ces solennités que les flots d'éloquence officielle.

Le robuste "kentia" est également très employé pour la décoration des intérieurs. Mais ce sont les "cocos" qui fournissent les plus gracieux des palmiers d'appartement. Certaines variétés de cocos atteignent des proportions considérables, quelques-uns mesurent jusqu'à cinq à six mètres de hauteur. Ce n'est pas de ceux-là que je parle; l'exiguïté de nos maisons modernes leur préférerait mal à leur emploi; mais d'autres sont de dimensions minuscules. Le "cocos veddeliana", le plus délicat des palmiers, avec ses feuilles légères et finement découpées, est tellement menu que, même adulte, on peut le planter dans des pots de très petite taille et l'employer pour la décoration des tables.

Citons encore le "corypha" d'Australie, garni de belles et larges feuilles supportées par des pétioles armées d'aiguillons. C'est le plus rustique des palmiers d'appartement. "L'arica", qu'il ne faut pas confondre avec le kentia, auquel il ressemble un peu. Ce dernier est d'une substance plus charnue que les autres palmiers, il se distingue notamment du kentia par une sorte d'épave qu'il porte à son pied. Cette variété demande beaucoup d'eau.

Je ne puis énumérer ici les nombreuses espèces de palmiers qui s'offrent au choix de la maîtresse de maison. Chacune s'inspirera de son goût personnel, des ressources qui lui seront offertes. L'essentiel est de ne faire appel qu'à des variétés bien rustiques et d'acheter que des plantes en bon état de résistance. Les plantes exotiques, si répandues que soit aujourd'hui leur emploi, méritent dans la banalité de nos maisons modernes une note toujours pittoresque. Elles nous parlent de ces lointains pays que tant de nous, hélas, ne connaîtront jamais. A ce titre, elles sont bienvenues, car elles nous apportent un peu de rêve.

Ch. Brillaud de Laujardière.
(Le "Gaulois".)

Quelques Bons Marchés Immobiliers

Rue Waverley

Ensemble ou séparément: deux maisons adjacentes de trois appartements chacune, en pierre et brique, bâties comme des forteresses. Les loyers, inférieurs aux 8 pièces, avec parquet et boiseries bois dur, cave béton 10 pds haut, et chauff. eau ch.; l'un avec beau garage chauffé de la maison. Autres logements 6 et 7 pièces, sans appareils de chauff. Revenu total de \$166 par mois, susceptible d'augment. Terrain de 25 x 88. Prix \$11,750 chacune; prix total: \$23,500. (Note: inutile proposer échanges.)

Coin sud Ontario et Montcalm

3 magasins et 21 logements, rev. \$3,066, susceptible de forte augm.; terr. 63 pds s. p. Rue Ontario et 112-124 pds sur le derrière, super. 7,450 p. Excellent marché pour entreprendre qui voudrait réparer contre, en attendant, plus-value. Emplacement exceptionnel. p. banque ou mais. de commerce: \$40,000.

Rue Delormier, pr. Sherbrooke

Ensemble ou sépar.: deux maisons pierre et bois de deux lox. de 5 et 3 pièces, chac., avec cave s. p. haut gaz et électr.; ruelle; rev. \$324 par mois, susceptible d'augm. Prix: \$3,800 par côté, prix total: \$7,600.

Rue Wurtel, pr. Ontario, quart. Hochelaga

Ensemble ou sépar.: maisons adja. centes bois et br. 3 log., 4 et 5 pièces; ruelle; rev. brut 10 p. peut rapporter avec hypoth. 13 p.c.

Belle occasion pour éparpant ayant quelques économies. Prix: \$3,500 chacune. Conditions de paiement avantageuses.

Paroisse de S.-Félix de Valois

Rue du Couvent. — Belle maison, bois, 39 pds x 30, avec garage et service d'eau; emplac. 45 p. x 181. Convientrait admirablement à un rentier, négociant retiré des aff., etc. Prix: \$2,500. Comptant à débattre. Conditions de paiement. avantage.

Verdun, à la jonction des rues Treherne, Gertrude et Mullarkey

Deux terrains, 25 x 100 chacun, coin et suiv., en face école nouvelle; ruelle en arrière. Un des plus beaux terrains de la banlieue la plus progressive de Montréal, 75 cents du pied. Occasion extraordinaire. Convientrait admirablement pour banque ou maison de commerce.

Rue Parthenais

1er terr. vacant passé av. du Mont-Royal, à gauche; 25 x 100, ruelle. Prix \$1700, 3400 comptant; \$265 le 25 août; bal. \$100 par année.

Montjoie

Quartier Saint-Denis, rue Delormier et suiv. — Ensemble ou par blocs de 20 à 30 lots; 120 lots à \$325 chacun. A quelques arp. du tram. 15 p.c. comptant et balance en quatre ans, par trimestre, sans intérêt. Occas. extraord. Les seuls terrains qu'il reste dans ce voisin. moins bien situés, se sont vendus ou se vendent de \$2,500 à \$4,000 de l'arpent.

Montjoie

Rue Parthenais et suiv. — Ensemble ou par blocs de 10 lots ou plus; av. ruelle; \$300 chac., 10 p.c. comptant et bal. en 5 ans, avec int. 6 p.c.

Plateau Bon-Air

Quartier Saint-Denis, entre rues Fullum et Iberville. — En bloc: 172 lots 25 x 90, \$300 chacun; 10 p.c. comptant et balance en 5 ans avec int. 6 p.c. La plus belle terre de l'île de Montréal, pour usage. Ces lots à \$300, sont meilleur marché que des lots à la Rivière-des-Prairies à \$50. Vaudront \$1,000 avant 5 ans. Dans la même terre, de \$350 à \$500, quelques beaux terr. dont plusieurs rue Iberville et à côté rue Bélanger.

Grand Central Park

Avenue Sherbrooke, près rue du Fleuve. — Ensemble ou par blocs de 2 ou 3, huit terrains de 25 x 115; ruelle. En plein quartier S.-Denis, très import. fabrique chaussures, 29 sous du pied. Comptant \$33.75 p. lot; bal. \$4.00 par mois par lot, int. 6 p.c. Tout près rue S.-Denis. Ces terr. valent 50 sous du pied. Occasion extraord. pour éparpant ou petit entrepreneur en construction.

Maison neuve, rue Orléans

près r. Ontario. — 2 terr. de 22-1-2 x 80; ruelle. Fondation et 1er plan. Services d'égout et d'eau établis. \$2,500 seulement; \$750 comptant et bal. par petits versements. On acceptera automobile en à compte. Occasion exceptionnelle.

Le Crédit Métropolitain (limitée)

MEMBRE DE LA BOURSE IMMOBILIÈRE DE MONTRÉAL

Rue Saint-Jacques, 74

Téléphone: Main 6455

—STRAIGHT TO THE MARK— —DROIT AU BUT—

DIRECTEUR-GÉRANT: OLIVAR ASSELIN

UN PLACEMENT---PRATIQUE, TANGIBLE, PROFITABLE

L'achat d'un ou plusieurs lots de nos propriétés sur les bords du Lac Saint-Louis est pour vous un placement sûr et judicieux, quelle que soit votre position financière.

Strathmore, Dorval, Valois, Lakeside, Pointe-Claire

Un district augmentant rapidement—qui grandit en population, en valeur, en amélioration, et dans l'estime publique.

DEMANDE ET VALEURS

Les lots se vendent rapidement en dépit des rapports du marché monétaire. Pourquoi? La demande existe et nous pouvons y suppléer. Considérez par vous-même pourquoi les valeurs montent où le terrain est en si grande demande.

Une visite sur les propriétés vous convaincra.

Avantages Spéciaux

COMMANDES PAR LA POSTE

(Nos bureaux—chefs sont fermés à 5 heures p. m., en juillet et août, et à 1 heure p. m. le samedi.) Bureaux succursales sur les propriétés mêmes, ouverts tout le samedi après-midi et toute la journée du dimanche. Nos automobiles rencontrent tous les trains, tous les jours à Strathmore.

6 POUR CENT TRIMES

TRIMESTRIEL
Pour revenu stable et général, achetez les Dénouements-Or. Première Hypothèque du Mar. ci Trust, rapportant 6 pour cent l'an, payable tous les trois mois. Dénouements de \$100, et multiples.

29ème Année

Capital payé: \$1,000,000.00.
Réserve: \$1,500,000.00.
Actif Total: \$3,000,000.00.

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

29ème Année

AVIS LEGAUX

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No. 9006. Michel Lacroix, cultivateur, de Ste-Scholastique, district de Terrebonne, demandeur, vs. Marie Paquette, de Montréal, défendeur. Le quatrième jour d'août 1913, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1216 rue Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. L. J. S. RACETTE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 7541.—Aaron Wertheim, demandeur, vs. J. E. Marchand, défendeur, Israël Paquin, tiers-saisi. Le 7ème jour d'août 1913, à onze heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1303 rue Cartier en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 12186.—W. Handfield, demandeur, vs. J. E. Marchand, défendeur. Le 7ème jour d'août 1913, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1303 rue Cartier en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 2382.—E. Goldfine et Son, demandeurs, vs. B. Caplan, défendeur, et Alfred Fillion, tiers-saisi. Le 7ème jour d'août 1913, à onze heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1303 rue Cartier en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 3699.—Mrs. S. Seix, demandeur, vs. J. E. Marchand, défendeur. Le 7ème jour d'août 1913, à onze heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1303 rue Cartier en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 873.—Joseph Fortier, demandeur, vs. Da G. Duchêne et vir. défenderesse. Le 7ème jour d'août 1913, à onze heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 1303 rue Cartier en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 10257.—Jean-Edmond Charbonneau, demandeur, vs. Henri Lamière, défendeur. Le 4ème jour d'août 1913, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 550 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 10257.—Jean-Edmond Charbonneau, demandeur, vs. Henri Lamière, défendeur. Le 4ème jour d'août 1913, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 550 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 10257.—Jean-Edmond Charbonneau, demandeur, vs. Henri Lamière, défendeur. Le 4ème jour d'août 1913, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 550 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 10257.—Jean-Edmond Charbonneau, demandeur, vs. Henri Lamière, défendeur. Le 4ème jour d'août 1913, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 550 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 10257.—Jean-Edmond Charbonneau, demandeur, vs. Henri Lamière, défendeur. Le 4ème jour d'août 1913, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 550 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 10257.—Jean-Edmond Charbonneau, demandeur, vs. Henri Lamière, défendeur. Le 4ème jour d'août 1913, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 550 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 10257.—Jean-Edmond Charbonneau, demandeur, vs. Henri Lamière, défendeur. Le 4ème jour d'août 1913, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 550 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 10257.—Jean-Edmond Charbonneau, demandeur, vs. Henri Lamière, défendeur. Le 4ème jour d'août 1913, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 550 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 10257.—Jean-Edmond Charbonneau, demandeur, vs. Henri Lamière, défendeur. Le 4ème jour d'août 1913, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 550 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 10257.—Jean-Edmond Charbonneau, demandeur, vs. Henri Lamière, défendeur. Le 4ème jour d'août 1913, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 550 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 10257.—Jean-Edmond Charbonneau, demandeur, vs. Henri Lamière, défendeur. Le 4ème jour d'août 1913, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 550 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 10257.—Jean-Edmond Charbonneau, demandeur, vs. Henri Lamière, défendeur. Le 4ème jour d'août 1913, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 550 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 10257.—Jean-Edmond Charbonneau, demandeur, vs. Henri Lamière, défendeur. Le 4ème jour d'août 1913, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 550 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 10257.—Jean-Edmond Charbonneau, demandeur, vs. Henri Lamière, défendeur. Le 4ème jour d'août 1913, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 550 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No. 10257.—Jean-Edmond Charbonneau, demandeur, vs. Henri Lamière, défendeur. Le 4ème jour d'août 1913, à dix heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 550 rue Saint-Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: Argent comptant. H. DRAINVILLE, H.C.S. Montréal, 25 juillet 1913.

LE PLUS CÉLÈBRE DES
VINS TONIQUES ET
APÉRITIFS FRANÇAIS

Il n'y a qu'un
véritable

"DUBONNET"

Un nom seulement sur
la bouteille

"DUBONNET"

Méfiez-vous des
imitations

L. CHAPUT, FILS
& CIE LIMITEE

Seuls dépositaires pour le Canada,
Montréal.

Le cabinet péruvien

Lima, Pérou, 26. — Le cabinet péruvien, fermé le 17 juin, et ayant à sa tête le Dr Aurelio Souza, comme président et ministre de l'intérieur, a donné sa démission hier.

LA VIE SPORTIVE

LES REGATES DU CHAMPETRE

UNE GRANDE FETE NAUTIQUE AURA LIEU AUJOURD'HUI ET DEMAIN A MONTREAL-EST.—COURSES EN CHALOUPIES, EN CANOTS ET EN YACHTS.

Les amateurs du sport nautique se sont servis à souhait aujourd'hui et demain s'ils daignent se rendre à Montreal-Est.

En effet, le Club Champêtre Canadien, tiendra ses régates annuelles et tous savent que cette association par excellence fait toujours les choses en grand.

La journée d'aujourd'hui sera consacrée aux courses en chaloupes et en canots, et celle de demain aux courses de yachts.

Le nombre des inscriptions nous assure des courses très contestées et très importantes. Les principaux yachts de la province prendront part aux épreuves de demain et se disputent l'une des plus belles collections de coupes et de trophées vues à Montreal. Le free for all de 25 milles sera certainement un événement sensationnel.

Après les courses, il y aura une sauterie et illumination, etc.

Les clubs qui ont promis de prendre part à ces régates et qui ont inscrits leurs rameurs sont: Cartierville, Grand-Tronc, Longueuil, Lachine, St-Lambert et Champêtre. Il y aura six canots de guerre.

La journée d'aujourd'hui se terminera par un hop.

Il n'y a pas moins de 44 yachts inscrits pour les courses de demain. En voici la liste:

Marie II, à M. Luther, Hydro-

plane; Grégoire VII, à Pyke Putnam Co., Hydroplane; Helen III, à Pyke Putnam Co., Hydroplane; Jovial, à E. E. Kent, Hydroplane; Désiré Ier, à A. Lebrun; Le Pion, à H. Viger; Reeves, à W. Reeves; P. A. S. à H. Scott; Jacqueline I, à Léon Rolland; Jacqueline II, à J. L. Frigon; Majestic, à A. Racette; Jem, à J. E. Morin; 3 et 7 à E. Dionne; Glory, à E. Dionne; Margot, à R. Drouin; Bébé, à Jos. Jean; La Sirène, à Jean Ver-

saillies; Beauharnois No 2, à Jos. Jean; Uno, à A. L. Gingras; Lisette, à A. P. Côté; Roudy, à S. Normandin; L. L. 2, à Gauthier; Belle, à H. Chagnon; Beauharnois No 1, à A. Vau; Dick Dong, à Dick Dunn; Linda, à N. Beaudreau; Roda, à J. A. Miron; Gaspard, à J. Poirier; Sport, à C. Galibert; XXX, à A. Bri-

re; Busy, à M. De Ross; Lorette, à M. Gadiouy; Catin, à Ed. Lacheyra-

rière; Villamaria, à A. Gélinas; XX, à I. Archambault; Le Citron, à A. Chaitillon; Ema, à J. B. Racette; Bs, 3, J. L. Dozois; Nomma, à E. E. Kent.

Dimanche soir, à 9 heures 30, il y aura grande illumination et feu d'artifice.

La direction du club Champêtre a fait construire, de splendides estrades pour les régates. Il y aura une centaine de sièges à 50 cents.

La Cie des Tramways donnera un service spécial pour ces deux jours de régates.

AU PARC VIAUVILLE DEMAIN APRÈS-MIDI

L'EQUIPE DE LA CASQUETTE PRENDRA-T-ELLE LA TÊTE DE LA LIGUE DE BASEBALL MAISONNEUVE. — LE CAPITAINE DUPRAS EST CONFIANT. — SON ADVERSAIRE, LE MAISONNEUVE, SE DIT CERTAIN DE VAICRE. — LE ROYAL VS LE CANADA.

La double attraction qui sera donnée demain aux habitués du parc Viauville amènera un fort contingent d'amateurs. Plus que jamais les joutes de la Ligue Maisonneuve deviennent intéressantes, à mesure que se dessinent plus clairement les ambitions d'un chacun.

Les Maisonneuve n'ont pas, à l'heure actuelle, de plus dangereux adversaires que les équipiers de la Casquette, conduits par le capitaine Dupras.

L'alignement des deux équipes, l'une contre l'autre, demain au Parc Viauville, réglera bien des choses. D'abord, la Casquette a déjà battu une fois antérieurement par Maisonneuve, sur un ralliement à la dernière reprise.

Puis, le club de Dupras n'a subi aucun revers depuis cette malencontreuse défaite aux mains des leaders, c'est-à-dire, depuis le 1er juin. Enfin la rivalité est excessivement développée entre les deux équipes.

La Casquette est l'une des plus redoutables agrégations de joueurs de la ligue. Maisonneuve et le soin qu'il apporte les membres du club Maisonneuve à leurs pratiques régulières, cette semaine, témoigne forte-

ment en faveur des hommes du capitaine Dupras. Aussi, cette joute est-elle le sujet de maints commentaires. On suppose les chances des deux clubs, mais en général on émet l'opinion que la Casquette peut, à l'instar du Saint-Louis, faire baisser les couleurs du club Maisonneuve. Cet exploit, si les joueurs du capitaine Dupras l'accomplissent, leur donnera pour eux, demain, les éléments d'un droit de tout tenter pour le succès. La récompense en vaut bien la peine.

Le Royal et le Canada ouvriront les hostilités. Ces deux clubs ont de grandes ambitions, et une défaite pour eux, demain, les éliminerait certainement de la course vers le championnat. Aussi sont-ils déterminés à faire un effort suprême pour arracher la victoire et se l'approprier.

La encore, les amateurs seront satisfaits des performances de nos jeunes, et ils s'en retourneront dans leurs foyers, contents d'avoir passé un bel après-midi, tout en ayant encouragé les efforts de nos amateurs. Le prix d'admission est ridiculement bas, et tous devraient profiter de cette aubaine pour aller assister à un double header, aussi attrayant.

Ligue Canadienne

LES JOUTES D'HIER
London, ... 030010000—1 3 0
Ottawa, ... 000300000—3 9 3
Steiger, Heck et Maitson; Kuhn, Kane et Lago.

A Peterboro :
Berlin, ... 001710000—9 11 2
Peterboro, ... 001230000—7 11 5
Bradshaw, Auld et Stroh; Tracy et McNeal.

A Hamilton :
St-Hamilton, ... 000002000—2 3 1
Hamilton, ... 010000000—1 4 3

Clements et Barton; Donahue et Fisher.

A Guelph :
Brantford, ... 100000000—1 8 0
Guelph, ... 022400110—10 17 2
Crothers, Clement et Coose; Fitzpatrick et Dunn.

POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
London, ... 42 28 600
Guelph, ... 39 28 582
Ottawa, ... 40 30 571
St-Hamilton, ... 37 30 552
Peterboro, ... 34 32 515
Hamilton, ... 32 36 471
Berlin, ... 26 43 377
Brantford, ... 23 46 333

La Cigarette Egyptienne Parfaite

Maspero Frères

Caire, Egypte

No. 22, Bouts unis . . . 10 pour 15c
No. 31, Bouts en liège . . 10 pour 15c
No. 37, Bouts unis . . . 10 pour 25c
No. 41, Bouts unis . . . 10 pour 50c

Les cigarettes Maspero sont universellement reconnues comme étant les Cigarettes Egyptiennes les plus parfaites sur le marché. Elles sont fumées dans l'univers entier

Dans la ligue Internationale

LES ROYAUX ONT PERDU HIER LA PREMIERE PARTIE DE LA SERIE AVEC BALTIMORE PAR UN RESULTAT DE 3 A 2.—LES AUTRES JOUTES.

PARTIES D'HIER
Baltimore, 3; Montréal, 2.
Newark, 3; Toronto, 1.
Rochester, 14; Jersey-City, 6.
Providence, 7; Buffalo, 4.

POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
Newark, ... 64 30 681
Rochester, ... 54 42 563
Baltimore, ... 47 47 500
Providence, ... 46 49 484
Buffalo, ... 44 51 463
Montréal, ... 42 50 457
Toronto, ... 42 54 438
Jersey-City, ... 40 55 421

JOUTES D'AUJOURD'HUI
Baltimore à Montréal.
Newark à Toronto (2).
Providence à Buffalo (2).
Jersey-City à Rochester (2).

DEFAIT PAR UN POINT
Baltimore a battu Montréal hier après-midi par un score de 3 à 2. Danforth était en forme et il méritait de gagner par un blanchissage.

Des erreurs par Maisel et Derrick permirent à Montréal de compter ses deux points. L'erreur de Mascoe fit compter le premier point des Orioles, mais les deux autres furent le résultat de coups à propos. Des coups simples par Ball et Houser firent entrer le point gagnant à la neuvième. Le président Barrow assistait à cette partie.

BALTIMORE
Ab.R.H.Po.A.E.
Maisel, 3b, ... 3 2 1 3 2 1
Cooper, r.f., ... 4 0 2 2 0
Ball, 2b, ... 3 1 1 4 2 0
Derrick, s.s., ... 3 0 0 1 4 2
Houser, 1b, ... 4 0 1 7 0 0
Capron, c.f., ... 4 0 0 3 0 0
Twombly, l.f., ... 2 0 2 0 0 0
Egan, c., ... 3 0 0 0 0 0
Danforth, p., ... 3 0 0 0 1 0

Totaux, ... 29 3 727 9 3

MONTREAL
Ab.R.H.Po.A.E.
Almeida, c.f., ... 4 0 1 1 0 0
Yeager, 3b, ... 4 0 1 1 0 0
Demmitt, l.f., ... 3 0 0 1 0 0
Lennox, 2b, ... 4 0 12 0 0
Allen, r.f., ... 4 0 0 2 0 0
Purtell, 2b, ... 4 0 0 3 0 0
Madden, c., ... 3 1 1 2 0 0
Mason, p., ... 3 0 1 0 4 1
Mason, p., ... 3 0 1 0 4 1
Mullin, ... 1 0 0 0 0 0
Burns, ... 1 0 0 0 0 0

Totaux, ... 33 2 527 8 1
(x) Frappa pour Allen à la 9me.
(xx) Frappa pour Purtell à la 9e.

Résultats par reprises :
Baltimore, ... 001001001—3
Montréal, ... 000020000—2

SOMMAIRE
Deux buts, Yeager, Maisel; laissés sans buts, Montréal 5; Baltimore 4; buts volés, Twombly 2; Maisel; C. de sacrifice, Egan, Derrick; buts sur balles, de Mason, 4; de Danforth, 1; retirés au bâton, par Danforth, 5; par Mason, 2; Temps : 140. Arbitres, Nallin et Owens.

AUTRES PARTIES
Providence, ... 020100103—7 10 1
Buffalo, ... 200100100—4 9 2
Frill et Gowdy; Mitchell, Sline et Onslow.

A Toronto :
Newark, ... 110001000—3 9 1
Toronto, ... 000201111—6 10 6
Lee, Higgins; Brown, Graham.

A Rochester :
Rochester, ... 34020140x—14 11 7
Jersey-City, ... 000201111—6 10 6
Wilhelm et Jacklisch; Manser, Davis et Blair.

Mort d'un écrivain français
Paris, 25.—M. Armand Grébaud, conseiller municipal de Paris, et conseiller général de la Seine est mort aujourd'hui en son domicile, 47 rue de la Villette. Il avait été président du conseil municipal de Paris de 1900 à 1901. M. Grébaud, qui était né en 1864 à Amiens (Somme), était l'auteur des œuvres suivantes :
"La Gabelou", "Au pays Bleu", "Au Pays Corse".

POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
Philadelphie, ... 65 27 707
Cleveland, ... 58 37 602
Washington, ... 52 42 571
Chicago, ... 51 42 526
Boston, ... 43 46 483
Detroit, ... 39 58 402
St-Louis, ... 38 59 392
New-York, ... 28 60 318

LIGUE NATIONALE
Philadelphie, ... 200000000—2 6 4
Pittsburg, ... 32031102x—12 8 1
Seaton, Chalmers, Marshall et Kil-

lifer, Doolin; Hendrix et Simon.

POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
New-York, ... 61 26 701
Philadelphie, ... 50 34 595
Chicago, ... 46 42 521
Pittsburg, ... 46 43 511
Brooklyn, ... 39 43 476
Boston, ... 37 49 430
St-Louis, ... 32 54 386
Cincinnati, ... 35 56 385

Ligue de la Cité
UN CHANGEMENT S'OPÉRERA PEUT-ÊTRE DANS LA CLASSEMENT DES ÉQUIPES DE CETTE LIGUE APRÈS LES JOUTES DE DEMAIN AU SHAMROCK.

Le classement des clubs de la ligue de la Cité éprouvera un remaniement si les clubs All-Montreal et Hochelaga triomphent demain au terrain des Shamrocks. Une défaite pour les Athlétiques mettrait tous les clubs de première division sur un pied d'égalité et le triomphe des joueurs du "Shamrock" opérerait le même changement chez les clubs de la deuxième division. Les amateurs attendent les résultats de ces parties avec une impatience bien facile à comprendre, car les joutes ultérieures ne seraient que plus intéressantes. La joute Athlétique-All-Montreal commencera à 2:00 p.m.

DANS LE BIG FOUR

TOUS LES AMATEURS LOCAUX DEVRAIENT SE RENDRE AU PARC MASCOETTE CET APRÈS-MIDI CAR LA JOUTE AU PROGRAMME VAUDRA LA PEINE D'ÊTRE VUE.

Les Irlandais et les Indiens seront aux prises dans quelques heures au parc Mascotte, angle des rues Ontario et Delorimier. Cette joute est la plus importante de la saison, car les deux équipes qui se disputeront la victoire sont en excellente forme et comme le Tecumseh a de grandes chances de l'emporter, il n'y a pas à douter un seul moment de la valeur de la partie d'aujourd'hui.

Les Irish-Canadiens attendent les Tecumseh avec la confiance d'un club certain de son affaire. Les joueurs de Kavanagh réalisent tous les efforts qu'ils auront à déployer pour vaincre les visiteurs. Quoi qu'il en soit, l'engagement des Indiens, car il est à peu près certain qu'il ne laissera pas ses joueurs au milieu de la saison. Le président et les officiers du Club Athlétique Canadien ont donné ordre à leurs équipiers de jouer "unique-ment" à la crosse. Les joutes de cette année à Montréal ont été intéressantes jusqu'à date et ce n'est pas l'Irish-Canadien qui gâtera la saison en recourant à la rudesse. Le président Percy Quinn a nommé MM. Cousineau et St-Père pour arbitrer cette joute.

Le National est parti hier soir pour Toronto. Le club canadien-français s'embarquera sur le terrain qu'il aura vu avant de partir pour la tournée. Les joueurs de la crosse viendront jouer leur partie de retour à Montréal.

L'arbitre est bien qualifié

M. PAUL LEFEBVRE, ENTRAÎNEUR DE L'Irish-Canadien, A ÉTÉ DESIGNÉ POUR ARBITRER LA RENCONTRE MASCOETTE-CASQUETTE DEMAIN AU PARC MASCOETTE.

UNE JOUTE PRÉLIMINAIRE ENTRE JUNIORS.

Pour arbitrer la rencontre de demain entre les équipes de crosse de la Casquette et du Mascotte, les officiers de la Montreal Senior Lacrosse Union ont choisi d'un homme d'une compétence reconnue, absolument indépendante de la ligue et dont l'autorité sera immédiatement admise à la fois par les joueurs et par le public. Cet arbitre n'est autre que M. Paul Lefebvre, le dévoué, l'énergique entraîneur de l'Irish-Canadien, un des hommes qui connaissent le mieux le sport de la crosse.

En plus de ses connaissances approfondies, M. Paul Lefebvre a beaucoup de fermeté et une grande rapidité de coup d'œil et de décision. Gare à ceux qui essaieront d'induire les règlements! Mais il est peu probable que l'arbitre sera obligé de sévir souvent, car tous les joueurs savent qu'il ne fait pas bon de jouer au plus malin avec lui.

De nouveaux joueurs ont été recrutés par les deux équipes. C. Dussault, l'entraîneur de l'équipe de la Casquette a très bon espoir de voir ses hommes vaincre les joueurs du Mascotte, mais ceux-ci disent, de leur côté, qu'ils mélangent des surprises aux supporters de la Casquette. Il y a au beau jeu de crosse cet après-midi au Parc Mascotte.

Il y aura une joute préliminaire entre le Mascotte junior et une autre bonne équipe : cette joute commencera à 2 heures p.m. Pour la partie principale, on mettra la balle au jeu à 3:30 heures. Un grand nombre de partisans des deux équipes du Mascotte et de la Casquette seront au terrain du Mascotte pour encourager les joueurs et on s'attend à voir des passes très brillantes et une lutte très acharnée, bien que non brutale.

Le prix d'admission au terrain n'est que de 25c : c'est donc réellement un prix populaire, à la portée de toutes les bourses. Le but poursuivi par les officiers de la Montreal Senior Lacrosse Union est avant tout de développer le goût du sport parmi notre jeunesse, de former d'excellents joueurs qui prendront un jour la place de certains professionnels. Un but aussi honnête et patriotique mérite l'encouragement de tous les vrais sportsmen!

Les parties dans les grandes ligues

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues Américaines et Nationales:

LIGUE AMERICAINE
Chicago, ... 101102000—5 9 2
Byston, ... 01023001x—7 11 3
Cicotte, Russell, Benz, Scalk et Kuhn; Bediet, Leonard et Carrigan.

Detroit, ... 000000000—0 4 3
Philadelphie, ... 00000040x—4 2 4
Dubuc et Stange; Shawkey et Lebon.

Cleveland, ... 0000110000001—3 9 0
New-York, ... 000001000000—2 8 2
Mitchell et O'Neill; Fisher, McConnell et Gossett.

St-Louis, ... 3004001000000—8 14 3
Washington, ... 3030100100000—8 14 3
Baumgardner, Wellman, Agnew, Alexander et McAllister; Engle, Hughes, Johnson, Henry et Amstutz.

POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
Philadelphie, ... 65 27 707
Cleveland, ... 58 37 602
Washington, ... 52 42 571
Chicago, ... 51 42 526
Boston, ... 43 46 483
Detroit, ... 39 58 402
St-Louis, ... 38 59 392
New-York, ... 28 60 318

LIGUE NATIONALE
Philadelphie, ... 200000000—2 6 4
Pittsburg, ... 32031102x—12 8 1
Seaton, Chalmers, Marshall et Kil-

lifer, Doolin; Hendrix et Simon.

POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
New-York, ... 61 26 701
Philadelphie, ... 50 34 595
Chicago, ... 46 42 521
Pittsburg, ... 46 43 511
Brooklyn, ... 39 43 476
Boston, ... 37 49 430
St-Louis, ... 32 54 386
Cincinnati, ... 35 56 385

Ligue de la Cité
UN CHANGEMENT S'OPÉRERA PEUT-ÊTRE DANS LA CLASSEMENT DES ÉQUIPES DE CETTE LIGUE APRÈS LES JOUTES DE DEMAIN AU SHAMROCK.

Le classement des clubs de la ligue de la Cité éprouvera un remaniement si les clubs All-Montreal et Hochelaga triomphent demain au terrain des Shamrocks. Une défaite pour les Athlétiques mettrait tous les clubs de première division sur un pied d'égalité et le triomphe des joueurs du "Shamrock" opérerait le même changement chez les clubs de la deuxième division. Les amateurs attendent les résultats de ces parties avec une impatience bien facile à comprendre, car les joutes ultérieures ne seraient que plus intéressantes. La joute Athlétique-All-Montreal commencera à 2:00 p.m.

POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
New-York, ... 61 26 701
Philadelphie, ... 50 34 595
Chicago, ... 46 42 521
Pittsburg, ... 46 43 511
Brooklyn, ... 39 43 476
Boston, ... 37 49 430
St-Louis, ... 32 54 386
Cincinnati, ... 35 56 385

Ligue de la Cité
UN CHANGEMENT S'OPÉRERA PEUT-ÊTRE DANS LA CLASSEMENT DES ÉQUIPES DE CETTE LIGUE APRÈS LES JOUTES DE DEMAIN AU SHAMROCK.

Le classement des clubs de la ligue de la Cité éprouvera un remaniement si les clubs All-Montreal et Hochelaga triomphent demain au terrain des Shamrocks. Une défaite pour les Athlétiques mettrait tous les clubs de première division sur un pied d'égalité et le triomphe des joueurs du "Shamrock" opérerait le même changement chez les clubs de la deuxième division. Les amateurs attendent les résultats de ces parties avec une impatience bien facile à comprendre, car les joutes ultérieures ne seraient que plus intéressantes. La joute Athlétique-All-Montreal commencera à 2:00 p.m.

POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
New-York, ... 61 26 701
Philadelphie, ... 50 34 595
Chicago, ... 46 42 521
Pittsburg, ... 46 43 511
Brooklyn, ... 39 43 476
Boston, ... 37 49 430
St-Louis, ... 32 54 386
Cincinnati, ... 35 56 385

Ligue de la Cité
UN CHANGEMENT S'OPÉRERA PEUT-ÊTRE DANS LA CLASSEMENT DES ÉQUIPES DE CETTE LIGUE APRÈS LES JOUTES DE DEMAIN AU SHAMROCK.

Le classement des clubs de la ligue de la Cité éprouvera un remaniement si les clubs All-Montreal et Hochelaga triomphent demain au terrain des Shamrocks. Une défaite pour les Athlétiques mettrait tous les clubs de première division sur un pied d'égalité et le triomphe des joueurs du "Shamrock" opérerait le même changement chez les clubs de la deuxième division. Les amateurs attendent les résultats de ces parties avec une impatience bien facile à comprendre, car les joutes ultérieures ne seraient que plus intéressantes. La joute Athlétique-All-Montreal commencera à 2:00 p.m.

POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
New-York, ... 61 26 701
Philadelphie, ... 50 34 595
Chicago, ... 46 42 521
Pittsburg, ... 46 43 511
Brooklyn, ... 39 43 476
Boston, ... 37 49 430
St-Louis, ... 32 54 386
Cincinnati, ... 35 56 385

Ligue de la Cité
UN CHANGEMENT S'OPÉRERA PEUT-ÊTRE DANS LA CLASSEMENT DES ÉQUIPES DE CETTE LIGUE APRÈS LES JOUTES DE DEMAIN AU SHAMROCK.

Le classement des clubs de la ligue de la Cité éprouvera un remaniement si les clubs All-Montreal et Hochelaga triomphent demain au terrain des Shamrocks. Une défaite pour les Athlétiques mettrait tous les clubs de première division sur un pied d'égalité et le triomphe des joueurs du "Shamrock" opérerait le même changement chez les clubs de la deuxième division. Les amateurs attendent les résultats de ces parties avec une impatience bien facile à comprendre, car les joutes ultérieures ne seraient que plus intéressantes. La joute Athlétique-All-Montreal commencera à 2:00 p.m.

POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
New-York, ... 61 26 701
Philadelphie, ... 50 34 595
Chicago, ... 46 42 521
Pittsburg, ... 46 43 511
Brooklyn, ... 39 43 476
Boston, ... 37 49 430
St-Louis, ... 32 54 386
Cincinnati, ... 35 56 385

Ligue de la Cité
UN CHANGEMENT S'OPÉRERA PEUT-ÊTRE DANS LA CLASSEMENT DES ÉQUIPES DE CETTE LIGUE APRÈS LES JOUTES DE DEMAIN AU SHAMROCK.

Le classement des clubs de la ligue de la Cité éprouvera un remaniement si les clubs All-Montreal et Hochelaga triomphent demain au terrain des Shamrocks. Une défaite pour les Athlétiques mettrait tous les clubs de première division sur un pied d'égalité et le triomphe des joueurs du "Shamrock" opérerait le même changement chez les clubs de la deuxième division. Les amateurs attendent les résultats de ces parties avec une impatience bien facile à comprendre, car les joutes ultérieures ne seraient que plus intéressantes. La joute Athlétique-All-Montreal commencera à 2:00 p.m.

POSITION DES CLUBS
G. P. P.C.
New-York, ... 61 26 701
Philadelphie, ... 50 34 595
Chicago, ... 46 42 521
Pittsburg, ... 46 43 511
Brooklyn, ... 39 43 476
Boston, ... 37 49 430
St-Louis, ... 32 54 386
Cincinnati, ... 35 56 385

Ligue de la Cité
UN CHANGEMENT S'OPÉRERA PEUT-ÊTRE DANS LA CLASSEMENT DES ÉQUIPES DE CETTE LIGUE APRÈS LES JOUTES DE DEMAIN AU SHAMROCK.

PARC DOMINION

MEILLEUR QUE JAMAIS

OUVERT TOUS LES JOURS DE 1 P.M. À MINUIT.

MERVEILLEUX! MERVEILLEUX!

L'OURAGAN D'OMAHA

INONDATION DE DAYTON

La plus grande production mécanique encore vue à Montréal. Vingt mille personnes l'ont vue la semaine dernière.

Et vous?

MAZZETTA — Le seul cheval du monde combattant les flammes

Spectacle de l'Ouest sauvage de Dickey: 75—personnages—75

Les 10 représentations en une d'Hamilton—10.

NINA SEARL, LA FEMME MENESTREL

40 — jolies filles — 40

Menu spécial à la carte à l'Hôtel Riverview, l'endroit le plus pittoresque de Montréal.

SERAIT-CE LE RETOUR DE LA MONARCHIE?

La situation politique est très brouillée au Brésil. — Quelques opinions

Le correspondant de la "Croix" lui écrit de Montevideo, à la date du 9 juin :

Montevideo, 9 juin 1913.

Un vent de désordre et d'inquiétude souffle dans les hautes sphères de l'actualité brésilienne.

En des cas pareils, un correspondant de journal devait s'efforcer de mettre quelque clarté à ses renseignements. Y parviendrait-il ? Sincèrement, j'en doute.

Les violents incidents qui viennent de se produire à la Chambre des députés de Rio-de-Janeiro ne font que confirmer le sentiment de ceux qui considèrent comme fort dangereuse la situation politique de ce pays. Cette situation s'aggrave encore du fait de la prochaine élection présidentielle.

La malaise régnant, il est vrai, provient en grande partie d'un état financier et économique très peu satisfaisant, comme vient de le démontrer M. Francisco Salles avant d'abandonner le ministère des Finances. Mais il convient de l'attribuer aussi à l'absence de grandes organisations de partis ayant un caractère national, telles qu'il en existe dans toutes les nations de constitution démocratique. Le pays n'en possède pas dans le vrai sens du mot. De là vient que ce sont les présidents, les ministres, les députés d'Etat et leurs amis du Parlement qui arrêtent, en comité, la désignation de la personne qui sera investie du pouvoir suprême.

Le parti soi-disant "républicain-conservateur" est une pure fiction. Il est constitué par les éléments militaires, et pour la plupart maçonniques, qui obéissent au premier magistrat. L'intervention de ce dernier est si active que le Conseil directeur se réunit au palais présidentiel de Catete. C'est là que le maréchal Fonseca a lancé la candidature de son ami le général Pinheiro Machado pour lui succéder dans le gouvernement de la République.

Un tel fait est très en effet, au Brésil, que les journaux officiels font la chronique de ces réunions comme s'il s'agissait d'une assemblée publique.

En vertu de ces procédés, le chef de l'Etat a demandé des explications à l'Etat de San Pablo : le directeur conservateur du lieu, en effet, refuse d'adhérer à la candidature préférée du maréchal. Comme acte de conciliation, le ministre de l'Intérieur et chef du Cabinet, M. Rivas, a offert, alors la vice-présidence de la République au président de l'Etat de Rio-de-Janeiro, M. Oliveira Botelho, qui a perdu également la faveur du maréchal pour sa résistance dans le même sens.

Le Chef du Cabinet, voulant justifier son intervention dans le jeu des candidatures, a fait des déclarations fort graves et qui, malgré leur hyperbole, ne sont pas trop exagérées, révélaient les difficultés de l'heure présente.

"Mes fonctions de ministre, a dit M. Rivas, ne m'empêchent pas de juger la candidature de Pinheiro Machado comme l'unique qui soit acceptable dans la situation actuelle en ce moment où l'anarchie semble vouloir renaître dans le pays.

"Le gouvernement est en pleine banqueroute. Les meilleurs républicains commencent à perdre leur confiance dans la bonté du régime. Pour comble de désastre et comme exemple d'audace, déjà il se prépare un mou-

vement pour restaurer la monarchie. "Nous qui aimons la République et qui sommes disposés à nous sacrifier pour elle, nous devons nous estimer heureux de posséder des hommes tels que le sénateur Pinheiro Machado.

"Aussi je désire qu'on confie les destinées de la patrie à sa main vigoureuse et à son activité infatigable.

L'opposition à Pinheiro Machado prit naissance dans le parti officiel de l'Etat de Minas Geraes, lequel fut imité peu après par ceux de San Pablo, Pernambuco, Bahia et d'autres. Elle amena une scission dans le parti conservateur, où il se forma un groupe important appelé la "coalition", dans le but de soutenir la candidature, d'abord de l'ex-président Campos Salles (1), puis celle de son ancien collègue, Rodrigues Alves, actuel président de l'Etat de San Pablo. Ce groupe revient aujourd'hui à son premier candidat Sampaio Salles, qui paraît remplacer actuellement le général Machado dans les préférences du Comité de Catete.

Pourtant, les deux groupes ne sont pas encore arrivés, à s'entendre, car les "coalisés" en échange de leur acceptation de la candidature Campos Salles, exigent qu'on leur reconnaisse le droit de désigner le vice-président.

En face de cette dissidence, le nom du général Pinheiro Machado s'offre derechef comme une solution : du reste, il paraît que telle a toujours été la préférence du président Fonseca et de son entourage.

Cette de Campos Salles trouve, au surplus de grandes résistances chez les autres éléments, et même elle a été à peu près ruinée par le personnage lui-même. Quand on en parla il y a un mois, M. Campos Salles déclara au correspondant de "A Noite" (le "Soir"), à San Pablo, que ses 72 ans ne lui laisseraient pas les forces nécessaires pour gouverner le pays, et que "dans ces circonstances, son gouvernement risquerait d'être exercé par d'autres que lui, ce à quoi il ne se résoudrait jamais".

Il faut avouer qu'une grande partie de l'opinion partage de tout point cette façon de penser, on ne peut plus franchement. Mais... est-ce faiblesse, désinvolture ou trafic de la dernière heure?... voilà que le vieux politicien revient sur sa décision et, oubliant ses déclarations antérieures, se place de nouveau résolument sur les rangs. On peut penser si cette singulière volte-face a contribué à mettre de l'ordre dans le chaos.

Quoi qu'il en soit, le candidat officiel s'appelle Pinheiro Machado ou Campos Salles, il se trouvera toujours en face d'une opposition redoublée. Malheureusement, ses adversaires jouissent d'une organisation électorale aussi déficiente que celle du parti soi-disant conservateur.

Disons un mot d'un autre groupe. C'est le parti appelé "civil" : il réunit tous ceux qui combattent la secte militaire, maçonniquement organisée, qui domine le Brésil depuis l'avènement du président Fonseca. Son fondateur et leader est le vaillant sénateur catholique Ruy Barbosa, qui semble concentrer toutes les tendances conservatrices. Cette dernière est plus particulièrement favorisée par la situation intérieure jugée très délicate par les hommes les plus éminents, ce qui confirme les pronostics pessimistes du ministre Rivasdavia Correa.

Autre péril. Le sénateur républicain "civil", le docteur Barbosa Lima, en une interview au rédacteur de "A Gazeta das Notícias", a déclaré que la restauration monarchique n'est pas impossible au Brésil, surtout si l'on songe que la situation actuelle produit un dégoût (disgust) général. Ce dégoût s'étend jusqu'aux classes militaires, et c'est ainsi que les idées

monarchiques gagnent forcément du terrain, malgré l'organisation électorale encore imparfaite de leurs tenants. Elles commencent à avoir de nombreux adeptes.

Un autre personnage du parti civil, le député de la capitale fédérale, M. Irene Machado, faisant allusion à la prochaine lutte présidentielle, a dit à un rédacteur du "Correio da Manhã" (Courrier du Matin) que "cette fois, le cas se décidera plutôt par les armes que par les urnes".

Pour établir ce pronostic, il a ajouté : "Le droit de vote est supprimé au Brésil. Or, il est impossible que ce pays constitue dans l'histoire du monde une misérable exception. Je ne sais si le peuple est déjà fatigué de souffrir tant d'humiliations et de se voir si tristement dupé. Mais, tout laisse à penser que l'esclavage."

Ces jugements, que nous trouvons fort généralisés dans la presse brésilienne, révèlent que les scènes violentes de la Chambre pourraient bien n'être que le prélude d'événements beaucoup plus graves.

ALER.

(1) La lettre était écrite avant la mort de Campos Salles, survenue il y a quelques jours seulement.

Le Parc Dominion

Des milliers de personnes affamées de plaisir se sont ruées, la semaine dernière, vers le Parc Dominion afin d'y respirer un peu plus d'air frais. C'est en effet un refuge contre les nuages de poussière et les bruits de toute sorte. Les amusements les plus connus sont les Chutes, les Montagnes Russes, le Vieux Moulin, les Vagues de l'Océan et la Roue de la Mort. Le Parc Dominion, depuis l'ouverture du parc, n'a cessé de faire fortune.

Le café River View, sans contredit l'endroit idéal de Montréal, est peut-être le seul endroit pour prendre un bon repas tout en se rafraîchissant par les douces brises du Saint-Laurent.

Les deux nouvelles attractions offertes récemment au public, le cyclone d'Omaha et l'inondation de Dayton ont fait d'excellentes recettes, la semaine dernière et continueront à attirer des foules considérables. Ces attractions sont très coûteuses à cause du mécanisme ingénieux qui les actionne. La direction n'a rien épargné pour rendre cette attraction des plus intéressantes et instructives. La première de ces scènes représente la ville d'Omaha, ses édifices, ses églises, si bien représentées que l'on croirait voir la ville même. Ceux qui visitent le parc ne devraient pas manquer d'assister à ce spectacle.

Le programme du théâtre de vaudeville est des meilleurs. Vingt des plus récentes chansons de New-York sont au programme. Il y aura également six changements de costumes importés directement de Paris, Londres et New-York.

M. Dickey, propriétaire du cirque Wild West, en représentations actuelles au parc, a apporté plus d'un changement à son programme qui ne manquera pas de satisfaire les plus exigeants.

La scène représentera une ville minière avec ses différents édifices dominés par une idée parfaite de la vie des mineurs. Les vingt indiens prendront part aux représentations.

Le programme musical préparé par le professeur Vander Moerschen contiendra et des morceaux classiques et des morceaux populaires. Il y a deux concerts chaque jour, à 2 heures et à 8 heures.

Kearney P. Speedy, réputé comme étant le meilleur plongeur au monde et qui a déjà été au parc durant 6 semaines, il y a quatre ans, est de retour parmi nous à la grande satisfaction de tous. Speedy plonge du haut d'une échelle de 100 pieds dans un réservoir ayant 100 pieds 8, contenant 38 pouces d'eau.

Du 31 d'août au 2 septembre auront lieu les fêtes belges données par la société belge de Montréal. A cette occasion il y aura des attractions spéciales. Il y aura aussi une grande tombola avec de magnifiques prix aux heureux gagnants. De jolies filles vendront aux spectateurs des fleurs au profit de l'œuvre.

L'Assurance ouvrière

L'Etat de Victoria, Australie, en fonde une à laquelle il contribuera ainsi que les patrons et les ouvriers.

(Service particulier)

Londres, 26. — Une dépêche de Sydney, Australie, au Morning Post, dit que la législature de l'Etat de Victoria a été saisie d'un projet de compensation aux ouvriers par contribution. Contribueront au fonds l'Etat, les patrons et les ouvriers, pour former une assurance d'Etat contre les accidents, laquelle sera sous le contrôle d'une commission qui aura le pouvoir d'employer des policiers. Les primes seraient les suivantes : les patrons, les trois sixièmes ; les ouvriers, deux-sixièmes ; l'Etat, un-sixième.

Les paiements seront faits à la mort de trois ans à la retraite de 2200, la somme maximum devant toujours être donnée. N'y toucheraient que les personnes entièrement supportées par l'assuré. Dans le cas où il n'y aurait pas d'héritiers de cette qualité, les dépenses de funérailles seraient payées jusqu'à concurrence de 220. Dans le cas d'incapacité au travail, l'ouvrier recevra une somme

hebdomadaire égale à la moitié de son salaire moyen ; cette somme ne devra pas dépasser £1 par semaine. La limite de l'assurance sera de £400.

SOURCES CALEDONIA

Comme lieu de réunion pour fin de semaine nul autre endroit dans le voisinage de Montréal n'offre de tels avantages, et comme on voudrait passer un congé ses terrains de golf, de tennis et de croquet offrent au visiteur des moyens de se récréer qu'il ne trouve nul part ailleurs.

Courrier de Saint-Aimé-Qué. Richelieu

Saint-Aimé, 26. — La municipalité scolaire de Massueville a décidé de garder trois religieux Ste-Croix pour l'externat de la ville. Le Rév. Frère Didace a été nommé directeur avec les Rév. Frères Césaire et Rodolphe comme professeurs.

Le renard bleu

Washington, 26. — Plusieurs Canadiens ont demandé au département du Commerce de leur vendre des renards argentés de la réserve fédérale dans l'Alaska.

Le monde ne l'aurait point ; il n'aurait que l'étude, la libre fantaisie de l'esprit, le repos. ... La comtesse de Châteauduc était donc partie seule en jetant à son fils cette phrase qu'elle jugeait injurieuse :

— Tu as des goûts de pion !

René en avait aussi le type : une barbe en pointe où se jouaient des reflets dorés et des yeux bleus, intelligents et doux, légèrement cliquetants derrière les verres du lorgnon.

Il ne s'était point blessé de l'épithète ; elle n'avait rien qui pût lui déplaire ; le métier de professeur lui-même attirait sans l'inflexible régularité qu'il exige.

Toujours souriant, le jeune historien se remit au travail. Soudain, un coup de sonnette le força encore de relever la tête. Des pas traversèrent le vestibule ; la porte du cabinet s'ouvrit et, sur le seuil, une jeune femme parut en costume de voyage.

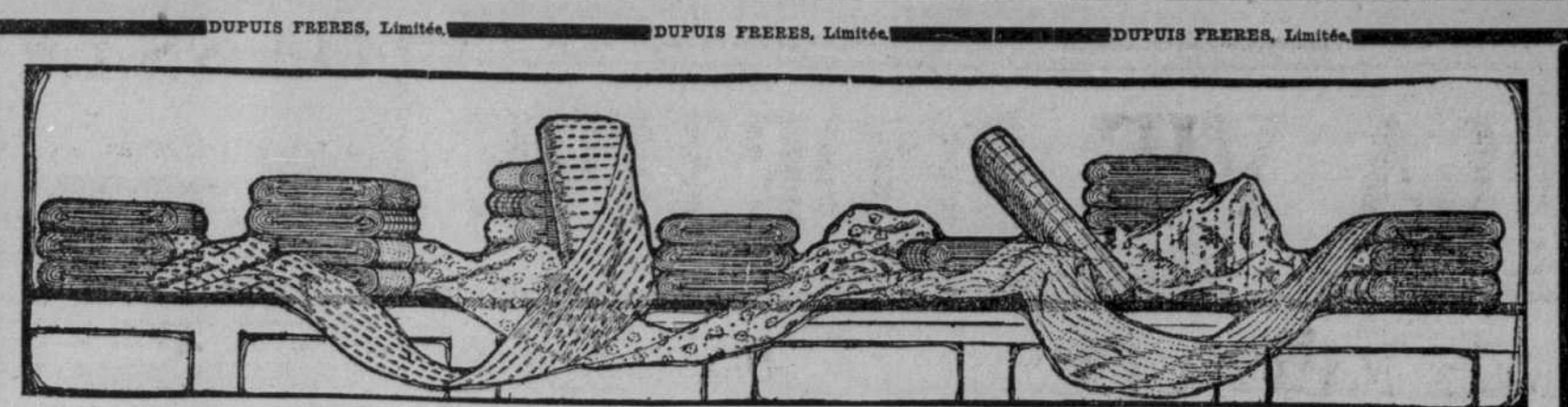
— Maman ! vous ici ? quelle bonne surprise !

— J'ai quitté Biarritz hier, et je repars ce soir. On m'attend demain. Je dois quérir pour une oeuvre dont je suis dame patronnesse.

— Mais enfin, maman, quel est le motif de votre venue à Paris ?

— Oh ! rien de très sérieux ! Une simple opération de Bourse. J'aurais besoin de ta signature.

Tout en parlant, elle se débarras-



Lundi, Vente Remarquable des plus Beaux Tissus Lavables de la Saison

Pièces Complètes et Coupons — Tables d'Occasions — Vendeurs Supplémentaires — Valeurs Exceptionnelles

BEAU VOILE CHIFFON, fabrication anglaise, largeur de 40 pouces, en noir et blanc seulement Spécial . . . 45c

LINON ET MOUSSELINE.—4,000 verges seulement de linon et mousseline, fond blanc avec dessins de fleurs et effets bordure. Largeur de 40 pouces. Régulier 39c. Spécial . . . 19c

MOUSSELINE SUISSE A POIS ET CARREAUX, avec pois et carreaux de différentes grandeurs. Valeur de 18c. Spécial . . . 10c

NANSOUK, largeur de 40 pouces, très désirable pour sous-vêtements. Spécial . . . 15c

FOULARDINE AVEC BORDURE FANTAISIE

Ressemblant à la soie, beau fini brillant, nuances exquis pour toilettes de rue, bordure avec dessins bulgares. Valeur régulière jusqu'à 35c. Spécial . . . 19c

Les quantités sont limitées.

TRES SPECIAL

INDIENNES ANGLAISES, PERCALES DE COULEUR, nouveaux dessins, tel que rose rayé ou avec pois, etc. Spécial . . . 4³/₄c

DE 8.30 A 12.00 HEURES SEULEMENT

TRES SPECIAL

CORDE BEDFORD BLANC, très désirable pour vêtements d'été. Valeur régulière de 15c. Spécial . . . 9¹/₂c

DE 8.30 A 12.00 HEURES SEULEMENT

GRANDE VENTE DE MALLES, SACS DE VOYAGE ET VALISES

VALISE en natte japonaise, très légère, poignée de cuir solide. Spécial . . . \$1.85

SAC "CLUB", peau de vache mince, cuir, brun, basané ou noir, coins de cuir, poignée solide, 18 pouces . . . \$6.49

MALLE PAQUEBOT, bandages en fer émaillé pour appareiller le canot, doublee avec bon coton, 32 pouces, 34 pouces, 36 pouces. Spécial, suivant la grandeur . . . \$1.79

DUPUIS FRERES

LE MAGASIN DU PEUPLE

J. B. DUPUIS, Président

H. W. BEAUCLEER, Vice-Président

A. J. DUGAL, Directeur-Général

DUPUIS FRERES, Limitée

Le budget de 1913

Il est voté par la Chambre des Députés, hier.

(Service particulier)

Paris, 26. — La Chambre des députés a voté aujourd'hui par 450 voix contre 69, le budget de 1913 dont la discussion a duré treize mois à la Chambre et au Sénat. Il faudra encore quelques jours, cependant pour que les deux chambres en arrivent à un arrangement sur les différentes modifications de moindre importance et notamment sur l'amendement proposé par le député socialiste Jules Louis Breton, et accepté par le ministre des finances. Cet amendement stipule que toutes les dispositions contenues dans le budget de 1913 seront applicables à celui de 1914 ce qui aura pour effet de réduire d'un tiers la discussion du budget de 1914.

Le budget de 1913 pourvoira à une dépense de \$960,000,000, mais d'autres dépenses forment un chiffre total de \$64,000,000 ont été retranchées du budget sous forme de crédits spéciaux pour le Maroc ; de sorte que les dépenses atteignent réellement un total de plus de \$1,000,000.

Saint-Aimé-sur-Richelieu, 25. — La population de Saint-Aimé a vu partir avec regret le Rév. Frère Hilarion, supérieur de notre collège, qui vient d'être promu à la charge de supérieur au collège Saint-Césaire, avec les RR. Frères Emmanuel, Stanislas, Robert et Guillaume, anciens professeurs à Saint-Aimé.

CHAPEAUX DE PAILLE

Grande variété des dernières formes pour l'été

SAILORS ; PANAMAS

Prix : \$1.25 jusqu'à \$5.00.

Grand assortiment de panamas. Une visite vous convaincra de l'avantage que vous aurez de venir nous voir. Spécialité : Assortiment d'imperméables.

ARMAND DOIN

76 Rue Notre-Dame Est (Vis-à-vis le Palais de Justice)

Le monde ne l'aurait point ; il n'aurait que l'étude, la libre fantaisie de l'esprit, le repos. ... La comtesse de Châteauduc était donc partie seule en jetant à son fils cette phrase qu'elle jugeait injurieuse :

— Tu as des goûts de pion !

René en avait aussi le type : une barbe en pointe où se jouaient des reflets dorés et des yeux bleus, intelligents et doux, légèrement cliquetants derrière les verres du lorgnon.

Il ne s'était point blessé de l'épithète ; elle n'avait rien qui pût lui déplaire ; le métier de professeur lui-même attirait sans l'inflexible régularité qu'il exige.

Toujours souriant, le jeune historien se remit au travail. Soudain, un coup de sonnette le força encore de relever la tête. Des pas traversèrent le vestibule ; la porte du cabinet s'ouvrit et, sur le seuil, une jeune femme parut en costume de voyage.

— Maman ! vous ici ? quelle bonne surprise !

— J'ai quitté Biarritz hier, et je repars ce soir. On m'attend demain. Je dois quérir pour une oeuvre dont je suis dame patronnesse.

— Mais enfin, maman, quel est le motif de votre venue à Paris ?

— Oh ! rien de très sérieux ! Une simple opération de Bourse. J'aurais besoin de ta signature.

Tout en parlant, elle se débarras-

étaient groupées une dizaine de personnes, assises ou debout.

Le regard de René courut au visage de jeune fille que lui indiquait sa mère. Pour une héritière, Mlle Sorel était charmante en effet ; belle faite, élégante, l'air à la fois doux et sérieux d'une femme qui, malgré son bonheur de vivre, n'ignore point que les roses ont leurs épines. Il formula une appréciation polie et dit ensuite :

— Nommez-moi les autres. . .

— Voici M. Sorel, le prince Bergerot et sa femme, Lord et Lady Millicent. . .

Une seconde épreuve était restée dans le sac. René la prit machinalement : elle représentait un cavalier sautant une barrière.

— Qui est-ce ? demanda-t-il.

La comtesse rougit comme une pensionnaire :

— Un Belge. . . le baron de la Sambre, vainqueur du dernier Cross country.

Sans commentaires, le jeune homme rendit la photographie à sa mère.

Elle ne lui demanda pas son opinion sur le personnage, et, déjà, avait fait claquer le ressort du petit sac, quand, se ravisant, elle le rouvrit :

— Pouvais-je la procurer ! Tu vas la signer ! . . .

— Pourquoi ne pas attendre à plus tard ?

— Peut-être n'y songerais-je plus, et cette opération de Bourse doit être faite demain sans faute.

Le jeune homme déplaça le papier timbré et commença de lire :

"Je soussigné, René-Marie de Châteauduc, demeurant rue du Faubourg Saint-Honoré, à Paris, donne par le présent acte à ma mère, la comtesse de Châteauduc. . ."

— Bon ! je sais ce que c'est ! . . . Toujours la même chose. . .

Il prit la plume, et, pendant qu'il la trempait dans l'encrier, il demanda :

— Les valeurs que vous désirez acheter sont-elles sûres, maman ?

— Oh ! oui, c'est un placement de premier ordre, qui augmentera nos revenus. . .

— Je vous crois sur parole. . . Car je n'entends goutte à ces affaires d'argent. . .

Il signa d'une main ferme et rendit le papier à sa mère ; à ce moment, le valet de chambre ouvrit la porte de la bibliothèque.

— Madame la comtesse est servie. La procuration disparut dans le petit sac, et, avec elle, le nuage qui obscurcissait le front de Mme de Châteauduc. Elle poussa un gros soupir comme une fillette qui, après un devoir difficile, recouvre le droit de s'amuser.

— Allons déjeuner ! s'écria-t-elle gaiement. J'ai grand-faim !

(A suivre)

ETAIT AUTREFOIS UN DYSPEPTIQUE INVÉTÉRÉ

Maintenant avec plaisir il jouit de ses repas

Voici un cas qui paraissait aussi grave que le vôtre puisse l'être. C'est l'expression de Mr. H. J. Brown, 384, Rue Bathurst, Toronto, en ses propres paroles :

"Messieurs, j'éprouve un grand plaisir à vous faire part du bien que m'ont procuré vos Tablettes No-Dru-Co contre la Dyspepsie, et je puis volontiers les recommander. J'avais une dyspepsie bien déterminée, avec tous ses pitoyables symptômes, et j'étais à peu près toutes les cures annoncées mais sans aucun succès. Vous avez dans les Tablettes No-Dru-Co contre la Dyspepsie, le meilleur agent curatif que j'ai pu trouver. J'éprouve maintenant un tel plaisir à jouir de mes repas, qu'il n'est plus question de non-repas, que je désire les procurer ici pour le bénéfice des autres."

Le fait que de nombreuses prescriptions ont été données, ne signifie pas que vous devez continuer à souffrir.

Essayez les Tablettes No-Dru-Co contre la Dyspepsie et vous verrez avec quelle rapidité ce remède vous soulage et donnera de l'impulsion à votre système et à son fonctionnement normal.

Si vous n'êtes pas soulagés, vous serez remboursé. Soit la boîte chez votre pharmacien. National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited.

"Le Choc de la Vie"

par

Jeanne de Coulomb

CHAPITRE I

René de Châteauduc travaillait dans son cabinet aux persiennes demi-closées. Entre deux pages, il leva les yeux pour sourire au buste de bronze qui trônait, en face de lui, au milieu de la cheminée.

La figure était énergique sous la grande perruque Louis XIV. Une cravate de dentelle se nouait sur l'armure dont on devinait seulement la hausse-col et les épaulettes.

C'était bien ainsi qu'on se figurait le célèbre Malouin — un René de Châteauduc aussi — qui, de corsaire, devint chef d'escadre, coula deux flottes hollandaises, mit en fuite les Anglais et mérita le surnom de père Tape-dur, que ses matelots lui décernèrent.

Le redoutable marin avait été un peu cause de l'orientation des études de son arrière-petit-fils. Passionné d'histoire et de géographie, celui-ci avait voulu ses loisirs d'homme riche et indépendant à cette marine marchande qui, tant de fois, prétait la main à la marine de guerre et lui fournissait des hommes tels que Jean-Bart et Duguay-Trouin.

Où Acheter Demain

(Enregistre conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps,
au Ministère de l'Agriculture)

TEL. EST 4510

Dupuis Frères

Le Magasin du Peuple

447 SAINTE-CATHERINE EST

Vente de Chapeaux en Ratine pour Dames

Nous offrons pour demain une petite quantité — 10 douzaines seulement — de ces magnifiques et désirables chapeaux de ratine. L'assortiment comprend blanc, couleurs unies et rayures. Valeur de \$1.98, pour **98c**

trois semaines ou un mois pour les réparer.

ENTRE SERBES ET BULGARES

une machine qui fonctionnait ma
et l'on prétendit ne pouvoir la rem

—Cela se peut. Il est arrivé que la friction fut si forte qu'elle produisit

ne a chauffé au point que j'ai dû la

—M. Brown inspectait-il les machines?

—Brown nous visitait trois ou quatre fois par jour, il essayait les

Quant aux chaussures, le témoin déclare que certains employés portaient des chaussures avec des clous.

Par Me. Rainville.

—Avertissiez-vous la compagnie

— Il y avait un contremaître, c'é-

Le témoin, relativement au nettoyage, prétend que le contremaître n'accordait pas le temps voulu pour le faire convenablement. Un quart d'heure ne suffisait pas pour tout nettoyer.

On cite les règlements et M. Gauthier déclare qu'ils n'étaient pas

tous observés. "Ainsi, il est arrivé que nous avions en magasin une plus forte quantité de poudre que le comportait le règlement".

M. ARTHUR WILLIAMS

Le 23 juillet, la veille au soir, il a travaillé dans cette même bâtisse.

Quand à la poudre trop dure, j'ai refusé, parfois de la faire passer dans la machine car il y avait danger. La machine devenait très

D. 04090N D. : 1 1

Magasin à Rayons

Angle ST-LAURENT
et DORCHESTER

100 paires de portières aux couleurs romaines et
bulgares, avec frange à gros glands, régulier \$3.50
la paire. En vente à **\$2.45** la paire.

300 paires de rideaux en net et dentelle blanche,
nous avons coupés les prix presque en deux. Régulier
\$1.25, pour **75¢** la paire. Régulier \$1.50, pour
\$1.00 la paire. Régulier \$2.00 pour **\$1.50** la paire,
et ainsi de suite pour les autres prix.

N.-G.
Valiquette

LIMITÉE
Grand Magasin de Meubles

471-477
Ste-Catherine Est

Vallières Vente de
JUILLET

LIMITÉE
RUE SAINTE-CATHERINE EST

COIN MONTCALM

avec fleurs brodées et rayées,
Demity, Frappé, Marquisette,

Linon avec pois de 27 à 30 pouces de largeur.
Valant de 15c, 20c, 25c et 35c. Prix spécial pour notre vente de juillet, la verge

9c

EUGÈNE

SOULIERS A REDUCTION
100 paires de souliers tan pour hom-

VIAU mes. Valeur de \$3.00. **\$1.99**
Spécial à 50 paires de souliers turn en cuir verni, pour hommes. Valeur de \$2.00. Spécial à **99c**

Nouveaux Magasins

Ste - Catherine Est

SPECIAL
500 paires de souliers toile noir et blanc, semelles (running shoe) caoutchouc pour garçon. Valeur 75c, offert à la paire, grandeurs assorties

coin Maisonneuve. **39c ET 49c**

LITS EN CUIVRE AVEC POTEAUX DE 2 et 3/4 pouce carré.

\$21.75, \$23.00, \$23.95 ET \$27.90

Etant des valeurs de \$35.00, \$37.50, \$41.00 et \$42.00

Tous ces lits sont garantis, resplendissant neufs; du manufacturier à vous.

Nos vitrines vous le prouveront.

Leroux, Dagnault & Brault.

637-39 RUE SAINTE-CATHERINE EST, angle Beaudry

La Compagnie

Verre Taillé 20 p.c.

de réduction sur le prix de vente de toutes nos
marchandises à nos 3 magasins de détail.

PRIX DE GROS à notre magasin de gros, 86 rue Saint-Pierre.

Nous attirons votre attention sur notre magasin de gros. Vous avez à ce magasin l'avantage d'un meilleur choix de verre taillé, et durant juillet nous y vendrons toutes nos marchandises au prix de gros.

533 Ste-Catherine Est
1827 Ste-Catherine Est
327 St-Laurent
86 St-Pierre

SPECIAL
Joli bol à punch, beau verre taillé de la plus belle qualité, valeur exclusive de \$35. Spécial **\$25**
Exactement le même modèle en verre pressé, avec 6 gobelets. Régulier \$2.50, Spécial \$2

VOS MEUBLES ? **NOTRE VENTE de JUILLET**
obtient un gros succès

Chez

Nombreuses sont les personnes qui en ont déjà profité; mais nous sommes organisés pour accommoder encore beaucoup de monde.

Les quatre étages de notre nouveau local agrandi regorgent des meubles les plus nouveaux et nous pouvons sans conteste nous vanter de pouvoir vous

Archambault

ANGLE
St-Denis et Rachel

Nous garderons la marchandise jusqu'à ce que vous en ayez besoin.

mandant.

De plus, les charpentiers Canadiens-français, qui sont sous les ordres de contremaîtres de nationalité étrangère, ne comprenant ni ne par-

En travaillant aux usines Angus vers quatre heures hier après-midi, Joseph Champoux, âgé de 49 ans et demeurant au No 207 rue Desery à eu le crâne broyé sous la chute d'une

DECES

LEVEQUE. — A Montréal le 4 juillet 1913, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Michel Léveque, architecte.

Les funérailles auront lieu lundi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 10 Avenue Laval, à 8 heures 30 a.m., pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service se

Les ouvriers Canadiens-français prétendent avoir droit de parler français à Québec, comme partout ailleurs.

quant libres de prier leur langue. Ils veulent des contremaîtres qui comprennent le français et c'est leur intention de discontinuer de travailler, si cet état de choses ne change pas.

WILLIAMS. — A Beloeil Station, le 24 juillet 1913, à l'âge de 19 ans, est décédée Marie-Thérèse enfant de

change pas. Il est probable, cependant, qu'on s'adressera au ministre du travail pour obtenir justice avant d'en arriver là.

New-York, 25.— Robert Schrooder, agent de change très à l'aise, s'est suicidé aujourd'hui en respirant du gaz, de la même façon que sa femme a mis fin à ses jours il y a un an.